

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

**SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MILITAIRE
FAMILIALE ET SOCIALE**

FONDÉE EN 1881

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882

Fondatrice

M^{me} KOECHLIN-SCHWARTZ

Présidente générale : M^{me} HENRI GALLI

BULLETIN MENSUEL



SOMMAIRE

| | Pages. | | Pages. |
|--|--------|--|--------|
| I^{re} PARTIE | | II^e PARTIE | |
| <i>Actes officiels.</i> | | | |
| Comité central de la Croix-Rouge française.... | 144 | Historique des Comités de l'U. F. F. pendant la guerre : Comités de l'étranger (Turquie, Grèce, Égypte)..... | 160 |
| Comité central de l'U. F. F..... | 145 | Les Conférences de l'Union : Les écoles en plein air, par M. le D ^r Genévrier..... | 173 |
| Commissions centrales..... | 146 | Chronique des Croix-Rouges. — D ^r H.-M. Fay. | 183 |
| Comités régionaux et de l'étranger..... | 148 | Causerie médicale : Un curieux traitement du surmenage intellectuel. — D ^r Pierre Sée..... | 185 |
| Activité des Établissements de l'U. F. F..... | 154 | | |
| Récompenses..... | 157 | | |
| Nécrologie..... | 158 | | |
| Divers..... | 159 | | |

SIÈGE SOCIAL, RÉDACTION & ADMINISTRATION

102, boulevard Maiesherbes, PARIS-17^e. — Téléphone : Wagram 17-68.

PREMIÈRE PARTIE

ACTES OFFICIELS

Comité Central de la Croix-Rouge française.

Secours à la Russie. — La convention définitive publiée dans les journaux a été signée à Berlin entre M. Thiébaud, au nom de la Croix-Rouge française, et M. Krestinsky au nom des Soviets. Cette convention ne porte pas expressément que nous jouirons du traitement de la Croix-Rouge la plus favorisée, mais elle contient en fait toutes les dispositions les plus favorables consenties jusqu'à présent par le pouvoir des A. S. Notre représentant à Moscou, M. de La Grange, a été agréé; notre base de débarquement sera Reval : la région que nous devons secourir est éloignée de cette base et il est permis de penser que ce n'est pas sans raison que les Soviets nous ont désigné une région dans laquelle nous n'avons aucun intérêt. Peut-être aussi espérait-on que cette désignation nous ferait renoncer au projet et que notre abstention deviendrait une arme de propagande contre nous.

Secours à la Turquie. — Le 10 mars a été inaugurée, sous la présidence de général Pellé, la soupe pour 1.800 réfugiés. Nous publions le compte rendu de cette cérémonie. Le prince héritier a reçu nos représentants pour leur exprimer la gratitude du gouvernement turc et tout permet d'augurer la pleine réussite de notre mission.

M^{me} Lejars est à Constantinople et y attend nos infirmières qui doivent arriver par le *Tourville* vers le 15 avril. Le conseil municipal de Paris, à peine rentré, a voté un secours en nature d'une valeur de 100.000 francs, qui a dû être acheminé en grande vitesse sur Toulon pour partir avec le *Tourville*.

Assemblée générale de la ligue des Croix-Rouges. — Le Comité central a été avisé que la Croix-Rouge américaine continuerait pendant deux ans encore à assumer la charge pécuniaire de la ligue des Croix-Rouges, mais elle pose comme condition que, une fois ce délai expiré, les autres Croix-Rouges nationales participeront aux dépenses, en proportion de leurs moyens. La ligue ayant fait savoir que cette contribution serait constituée par la souscription de parts annuelles de 25.000 francs, la Croix-Rouge française s'est engagée pour une part.

MALADES & BLESSÉS

Lits, Fauteuils, Voitures & Appareils Mécaniques

BRANCARDS EN TOUS GENRES POUR BLESSÉS

Voitures pour Mutilés - Fauteuil roulant à moteur

TRANSPORTS en AMBULANCES AUTOMOBILES

Jambes et Bras artificiels perfectionnés
Tous Appareils et Chaussures orthopédiques

VOITURES DE LUXE POUR ENFANTS

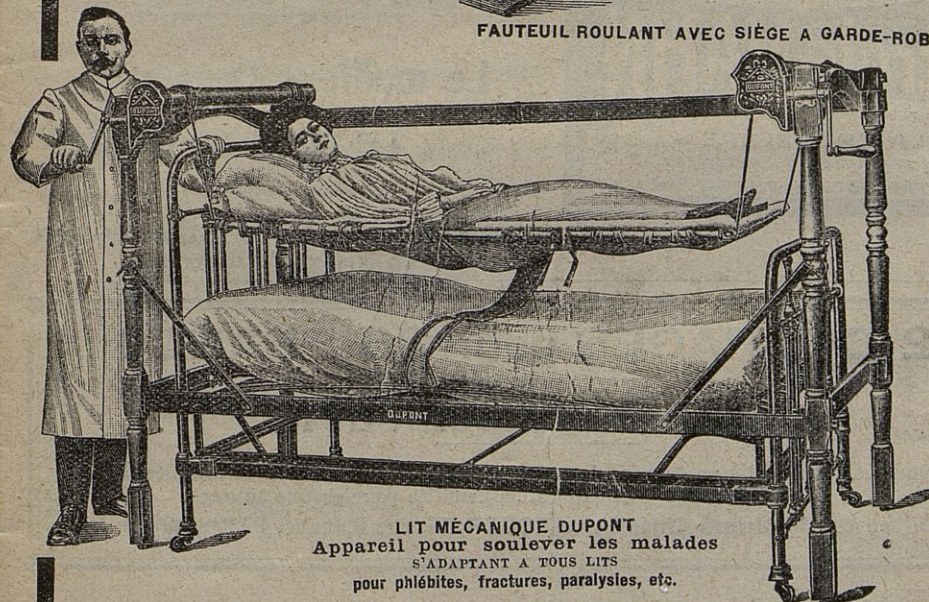
DUPONT
10, Rue Hautefeuille, PARIS (6^e)

MAISON FONDÉE EN 1847

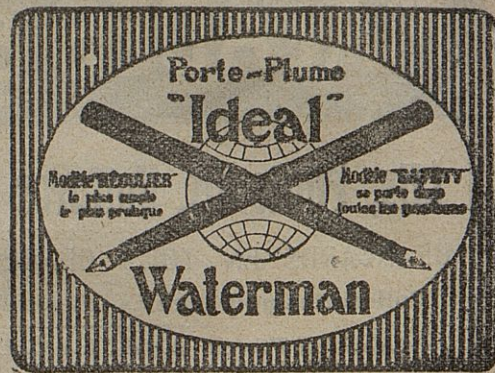
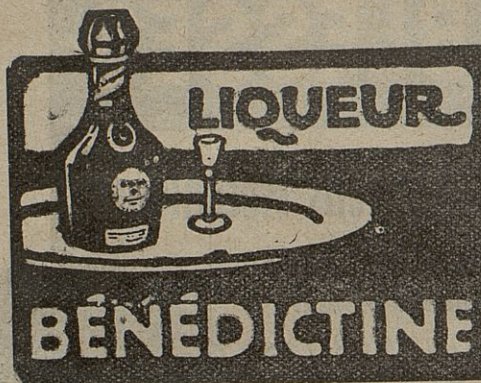
EXPOSITION LILLE 1920 : HORS CONCOURS

Fournisseur des Hôpitaux
des Croix-Rouges Française et Américaine
et du Service de Santé militaire(Centres d'Appareillage de Paris, Lyon, Lille,
Amiens, Nancy, etc.)TÉLÉPHONE } GOBELINS 18-67
GOBELINS 40-95

FAUTEUIL ROULANT AVEC SIÈGE A GARDE-ROBE

LIT MÉCANIQUE DUPONT
Appareil pour soulever les malades
S'ADAPTANT A TOUS LITS
pour phlébites, fractures, paralysies, etc.

Succursale à Lyon : 6, Place Bellecour



ART ET DENTELLES

BLOUSES sur mesures, avec dentelles, broderies, petits plis et points. Modèles inédits et différents pour chaque cliente. Combinaisons les plus artistiques avec vieilles dentelles, fonds bonnets brodés; etc.

NAPPES, COUSSINS, DESSUS LITS, etc.

Madame KEISER, 47, rue de l'Orangerie, VERSAILLES.



Le meilleur Dessert

Le meilleur Gouter

EN VENTE DANS TOUTES LES GRANDES ÉPICERIES
ET MAISONS D'ALIMENTATION

12 OUVRAGES pour 36 FRANCS

UNE IDÉE D'AIGUILLETTE

Abonnement mensuel à un ouvrage de dame, INÉDIT, échantillonné, avec fournitures spéciales pour la broderie et explication détaillée pour chaque ouvrage.

Directrice : **Madame Christiane ROGER, 76, rue Blanche, PARIS, (9^e)**

Section des jeunes de la Croix-Rouge française. — Une commission inter-sociétaire, composée de trois membres par société, prépare un projet de création d'une « Section de jeunes » de la Croix-Rouge française.

Le but poursuivi est d'inculquer à la jeunesse un même idéal de fraternité, de charité, de dévouement, d'amour de la patrie.

Comité Central de l'U. F. F.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONSEIL DE DIRECTION.

17 mars 1922. — Affiliation du Comité de Vevey (Suisse). Ratification de la nomination de la présidente et du trésorier. Acceptation de M. Thibaudin, conseiller à la Cour d'appel de Bourges, pour la délégation régionale de la 8^e région.

24 mars. — Annonce de la première série d'examens. Approbation de la demande de subvention au pari-mutuel, du comité d'Elbeuf pour son dispensaire marin. Approbation du bail du comité de Saumur avec le comité départemental.

31 mars (Conseil d'administration). — Compte rendu des séances du Comité central (27 février et 24 mars). Nomination d'un inspecteur général des formations sanitaires de l'U. F. F. Désignation d'un délégué régional pour le gouvernement militaire de Paris. Nomination d'un conseiller médical technique de la section anti-tuberculeuse. Communications des différents services depuis le 24 février.

NOMINATIONS. — INVESTITURES. — AFFILIATIONS DE COMITÉS.

GOVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS

M. le médecin inspecteur général SABATIER, est nommé *inspecteur général* permanent des formations sanitaires de l'U. F. F.

M. le comte Etienne DE BEAUMONT est nommé délégué régional du G. M. P., en remplacement de M. Millot, nommé en juillet dernier secrétaire général adjoint.

M. le docteur RIST, membre du Comité national de défense contre la tuberculose, est nommé conseiller médical technique de la section anti-tuberculeuse.

8^e RÉGION

M. THIBAUDIN, conseiller à la Cour d'appel de Bourges, est nommé délégué régional pour la 8^e région, en remplacement de M. le commandant Jafflin, démissionnaire par suite de changement de résidence.

ÉTRANGER

Affiliation du comité de Vevey (Suisse) : présidente : M^{me} PLUMÈRE;
trésorier : M. Charles SCHOELL.

Commissions Centrales.

PERSONNEL.

Rapport sur la Commission. — Dans sa séance du 17 mars, la Commission du personnel s'est occupée de la nouvelle utilisation des infirmières pour le temps de guerre selon les instructions du Service de Santé. Elle a entendu ensuite M^{lle} de Saint-Mars, qui a exposé un plan d'organisation des équipes d'infirmières :

1^o Chaque équipe comprendra : une infirmière-major, une infirmière très expérimentée pouvant la seconder et six nouvelles infirmières choisies par l'infirmière-major;

2^o Chaque infirmière-major devra réunir son équipe tous les trois mois; elle recevra le *Bulletin* de l'« Union » et tiendra ses infirmières au courant de tout ce qui se passe dans la société; elle s'efforcera d'inculquer l'esprit de discipline à ses infirmières et de les élever moralement à la hauteur de leur devoir;

3^o Chaque infirmière-major s'efforcera de faire travailler ses infirmières en temps de paix dans les œuvres sociales;

4^o Les infirmières-majors seront convoquées régulièrement au bureau du personnel, pour indiquer les changements survenus dans leurs équipes, les résultats obtenus au point de vue moral et pour recevoir des directives.

Ce plan a obtenu l'assentiment de la Commission tout entière.

Le service du personnel va s'efforcer de le réaliser le plus rapidement possible.

Avis divers. — Nous ne cesserons pas de rappeler l'*Amicale* des infirmières de l'U. F. F., qui réunit ses membres le troisième dimanche de chaque mois, de 3 à 6 heures, au siège social, boulevard Malesherbes.

Cette réunion affectueuse doit devenir chaque mois plus nombreuse et plus familiale. Les causeries inaugurées en décembre dernier continuent et sont appréciées par nos chères infirmières.

Départ de deux infirmières. — Les deux infirmières demandées à l'« Union » pour faire partie de la mission de la Croix-Rouge française pour Constantinople, en faveur des réfugiés turcs, sont parties de Paris dimanche, 2 avril, et de Toulon le 4 avril, sur le *Tourville*. Ce sont M^{lles} Duchemin, infirmière-major, et Velay.

Du ministère de la guerre. — Le Service de Santé militaire annonce qu'un concours sera ouvert le 3 juillet pour l'admission à l'emploi d'infirmière des hôpitaux militaires. Les inscriptions sont reçues dès maintenant et jusqu'au 20 mai 1922. Pour renseignements, s'adresser au Service du personnel, U. F. F., 102, boulevard Malesherbes.

Association mutuelle des infirmières. — Une vente de charité aura lieu le mercredi 3 mai 1922, de 11 heures du matin à 6 heures du soir, 45, rue Pierre-Charron (8^e), Comptoir n^o 6, au profit de l'Association.

C'est encore un nouvel et chaleureux appel que nous venons faire à vous toutes, chères infirmières, pour notre Association mutuelle des infirmières. Rappelons-nous qu'elle doit soutenir celles des nôtres déprimées, fatiguées par le dur labeur de ces longues années de guerre et qui continuent leur tâche devant les exigences de la vie actuelle.

Nous devons faire un réel sacrifice pour assurer le succès de cette vente.

Le droit à l'aide mutuelle n'est-il pas la forme la plus digne, la plus délicate de soutenir celles que la maladie prive momentanément de continuer leur mission de dévouement? Nous devons la réciprocité à nos sœurs réprochées.

Nous faisons un appel à vos sentiments de confraternité et ne doutons pas qu'il ne soit entendu de vous toutes. Dans cette attente, recevez les remerciements de celles des vôtres qui veulent l'avenir prospère de notre Association mutuelle des infirmières.

Appel de la Croix-Rouge polonaise. — La présidente de la Croix-Rouge polonaise adresse à notre présidente générale, M^{me} Galli, un appel à nos infirmières de la Croix-Rouge française au profit des infirmières polonaises, afin de parachever leur équipement. Les ressources du gouvernement polonais sont encore peu élevées par rapport à ses dépenses; de plus, on sait que le change ne permet pas les achats au dehors.

La présidente de la Croix-Rouge polonaise fait remarquer justement le danger épidémique qui menace la Pologne et toute l'Europe.

Nos sœurs polonaises sont donc les gardiennes de la santé des nations européennes; elles doivent être maintenues dans une demi-mobilisation qui entraîne de grandes dépenses.

Nous prions nos infirmières de venir en aide à leurs sœurs polonaises et de leur réserver toute partie de leur équipement dont elles pourraient disposer ou de les aider par des dons d'argent avec lesquels des achats d'étoffes pourraient être faits pour elles.

La solidarité et l'aide mutuelle nous invitent à répondre généreusement à ce pressant appel.

A. BEAUREGARD,
Directrice générale du personnel.

Comités Régionaux.

GOVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS.

TAVERNY-SAINT-LEU-BESSANCOURT. — L'Assemblée générale du Comité a eu lieu le samedi 11 mars 1922, à la mairie de Taverny, sous la présidence d'honneur de M^{me} Barbier-Hugo, vice-présidente du Comité central; de M^{me} Aimond, présidente honoraire, de M. Dubois, conseiller général de Seine-et-Oise, et de M. Leyne, maire de Taverny, présidents d'honneur du Comité. M. le comte de Beaumont, délégué régional pour le G. M. P., y assistait également.

M^{me} Macherel, présidente, a ouvert la séance en adressant ses plus vifs remerciements aux personnes qui avaient bien voulu accepter de présider l'Assemblée et a donné la parole à M^{me} Barbier-Hugo.

Celle-ci, après avoir, dans une charmante allocution, rappelé brièvement l'histoire du Comité depuis sa fondation (octobre 1896), a remis au nom du Comité central, à M^{me} Macherel, une plaquette en reconnaissance de son activité et de son dévouement à l'œuvre, et à M^{mes} Debrigode et Vadbled également une plaquette en remerciement de vingt-cinq années de collaboration ininterrompue. Puis elle a encouragé toutes les personnes présentes à s'intéresser de plus en plus aux œuvres d'après-guerre et particulièrement à celles qui, à tous les points de vue, se rapportent à l'enfance.

M. Dubois, conseiller général, prend ensuite la parole et, rappelant qu'il a été lui aussi un collaborateur du début, ajouta qu'il est très heureux d'assister à l'évolution et au développement du Comité.

M^{me} Vadbled, trésorière, donne ensuite lecture de la situation financière et insiste sur la nécessité d'organiser des fêtes pour se procurer les ressources nécessaires au fonctionnement des œuvres d'avant-guerre.

Pour terminer, M^{me} Macherel fait le rapport moral du Comité et énumère les œuvres nouvelles créées depuis trois ans : *secours aux veuves et orphelins de guerre* (distribution de vêtements); *assistance aux femmes en couches*; *participation aux consultations de nourrissons*.

Elle remercie toutes les personnes qui, d'une manière quelconque, contribuent à la prospérité du Comité, soit par leurs paiements de cotisations, soit par des dons, soit par leur travail manuel, soit par la propagande.

Ensuite ont lieu les élections pour le Conseil d'administration. Celui-ci est réélu en entier; un seul membre nouveau : M^{me} Mahy, remplaçant un membre démissionnaire.

I^{re} RÉGION.

LILLE. — Pour la première fois depuis les tragiques événements dont 1914 a marqué le début, le Comité lillois s'est réuni en Assemblée générale, le mercredi 15 mars, dans les salons de l'hôtel Delannoy, sous

la présidence de M^{me} Barbier-Hugo, vice-présidente du Comité central, ayant à ses côtés M. le docteur Bédart, délégué régional; M^{me} Bonet, présidente, et les autres membres du bureau.

Plus de 90 membres avaient répondu à l'appel qui leur avait été fait.

M^{me} Barbier-Hugo ouvre la séance en évoquant le souvenir des deux vice-présidentes ravies successivement à notre œuvre à Lille, à quelques années d'intervalle : M^{me} Malherbe et M^{me} Dewailly. Puis elle prodigue ses encouragements et ses félicitations au Comité pour la création et le parfait fonctionnement du dispensaire Villemin qu'elle a visité pendant la journée, en même temps qu'elle invite tous les membres à l'union pour la prospérité de cette œuvre.

M^{me} Barbier-Hugo donne ensuite la parole à M^{me} Bonet, présidente, qui expose en un rapport très détaillé les événements de toute nature qui ont troublé ou fait prospérer l'œuvre depuis la fin de la tourmente, c'est-à-dire 1919.

Puis M. Laguesse, trésorier, présente le rapport financier. Le trésorier débute en rappelant que son rapport de l'année précédente sur les période de guerre et d'après-guerre avait été envoyé à tous les membres et qu'il était prêt à répondre à toutes questions qui pourraient lui être posées à ce sujet. Il en fait circuler de nombreux exemplaires.

M^{me} Barbier-Hugo fait approuver les rapports et ouvre le scrutin pour la réélection du Conseil d'administration. Les vingt-quatre membres de l'ancien Conseil sont élus à une très forte majorité, M^{me} Combemale remplaçant M^{me} Dewailly décédée. Elle proclame ce premier résultat et donne alors quelques conseils pour la propagande.

Dans le rapport du trésorier, nous relevons les détails suivants : en 1920, le Comité comptait 196 membres; en 1921, il en inscrivait 345.

La créance de dommages de guerre s'élevait à 68.500 francs, consacrés en partie aux dépenses d'installation du dispensaire. La Ligue du Nord est intervenue dans l'installation pour une somme de 10.000 francs. Pour les frais de fonctionnement, elle prend à sa charge le service médico-technique (9.000 francs).

Le 25 mars, le Conseil d'administration se réunissait pour l'élection du bureau et nommait : présidente, M^{me} Bonet; vice-présidentes : M^{me} Laguesse, M^{me} Combemale; secrétaire, M^{me} Debeyre. A la demande de la présidente et du Conseil, M. le docteur Laguesse a bien voulu conserver momentanément les fonctions de trésorier qu'il a remplies avec une grande autorité.

Il ne nous reste qu'à souhaiter au vaillant Comité de Lille la prospérité de l'œuvre généreuse qu'il a entreprise; sa dévouée présidente, tous ceux qui ont si courageusement supporté les longs mois d'épreuve, trouveront dans ce succès leur plus douce récompense.

III^e RÉGION.

BAYEUX. — Le 11 janvier 1892 se réunissait pour la première fois, à Bayeux, dans une salle de l'Hôtel de Ville, un Comité de l'U. F. F.

M. de Marthes, sous-préfet, présidait, ayant à ses côtés M. Pernot, receveur des finances.

Après une allocution chaleureuse du président, l'Assemblée nommait vingt membres devant former le Conseil d'administration. Puis le Conseil, qui comprenait les noms les plus justement estimés de la ville, procédait immédiatement à l'élection du bureau et des commissions et désignait sa présidente M^{me} Daché, dont la trentième année de présidence a été célébrée au mois de janvier dernier.

En prenant possession des fonctions qu'elle a remplies si noblement, M^{me} Daché avait affirmé sa confiance dans l'avenir de l'œuvre qu'elle et ses collaboratrices acceptaient de servir : « Les devoirs multiples qui vont nous incomber, disait-elle, nous deviennent aussi sacrés que ceux imposés par la nature, car c'est librement que nous les avons acceptés. »

L'expérience a prouvé ce que peuvent réaliser de semblables dévouements.

Le Conseil central de l'U. F. F. a tenu, pour cet anniversaire de la fondation de Bayeux, à offrir à M^{me} Daché, une plaquette de reconnaissance; l'écrin portait, au-dessous de l'inscription, deux dates : 1892-1922.

XI^e RÉGION.

NANTES. — Le dispensaire de médecine générale, comprenant un service de laryngologie, un service de chirurgie, une consultation de nourrissons, etc., etc., est des plus prospère, sous l'intelligente impulsion que lui donne sa directrice M^{me} de Larabrie.

En 1921, il a été relevé : 3.010 pansements, 1.096 consultations, 1.212 consultations de nourrissons, 158 opérations (service de laryngologie), 220 autres opérations, 341 injections hypodermiques. Pendant les mois de janvier, février et mars, 1.800 litres de lait ont été vendus pour les nourrissons.

Le Comité de Nantes donnait, le 7 janvier, au profit de ses dispensaires, un grand bal qui fut des plus brillants.

En l'absence de la présidente, M^{me} Kerr, retenue loin de la fête par son grand deuil, les honneurs furent faits par la vice-présidente, M^{me} Painvin; par M. Mathorez, délégué régional, entourés des membres du Comité.

Une fête franco-anglaise ayant lieu ce jour-là à Nantes, le cortège officiel honora le bal de sa présence et fit une entrée au son de la « Marseillaise » et du « God save the King », puis les danses reprirent avec un nouvel entrain pour ne se terminer que fort tard dans la nuit.

La recette, s'élevant à la somme de 6.400 francs, laisse un bénéfice net de 4.000 francs.

XV^e RÉGION.

DRAGUIGNAN. — M^{me} Denise, présidente du Comité, a fait dernièrement, au théâtre municipal, sous les auspices de la Ligue de l'Enseigne-

ment, une conférence très appréciée sur « le rôle de la femme pendant la guerre ».

M. Gistucci, inspecteur d'académie, présenta la conférencière; il fit un rapide historique de la Croix-Rouge française et rappela les états de services qui valurent à M^{me} Denise, la croix de guerre et la Légion d'honneur.

Les souvenirs personnels évoqués par M^{me} Denise intéressèrent vivement la nombreuse assistance; elle exposa le but poursuivi — et depuis considérablement élargi — par les trois sociétés qui constituent la Croix-Rouge française (S. B. M. — U. F. F. — A. D. F.) et cita les chiffres éloquentes de leur statistique de guerre.

Elle précisa ensuite quel fut le rôle de la femme dans toutes les formations, rendant un particulier hommage aux membres de l'enseignement qui firent le sacrifice de leur vie comme tant d'infirmières de la Croix-Rouge.

Ce rôle n'est pas terminé. Pour combler les vides qu'occasionna la grande guerre dans la population de la France notamment, il lui faut lutter désormais contre la mortalité infantile, contre la tuberculose. La femme ne doit pas se désintéresser des problèmes sociaux. Elle doit s'adonner au développement de toutes les œuvres de protection de l'enfance. Elle conclut en conseillant : « Travaillez à l'avenir de notre chère France ». M. Gistucci remercia et félicita à la fois M^{me} Denise de sa brillante et intéressante conférence, qui fut à plusieurs reprises interrompue par des nombreux applaudissements.

Comités de l'Étranger.

L'INAUGURATION DE L'ŒUVRE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE POUR LES RÉFUGIÉS TURCS.

Les lignes qui vont suivre sont extraites du journal « Stamboul », du 11 mars 1922 :

L'inauguration, que nous avons annoncée, de l'Œuvre de la Croix-Rouge française pour les réfugiés turcs, a eu lieu, hier, à Sélimie, sous la présidence de S. E. le général Pellé, haut commissaire de la République. A la cérémonie assistaient : S. A. Ali Riza pacha, ministre de l'intérieur; le général Charpy, commandant le C. O. F. C.; l'amiral Duménil, commandant la division navale; le général Fillonneau; le général Priou; M. de la Boulinière; M. Cillière; le comte de Chambrun, conseiller d'ambassade; M. le Consul général Santi; M. de Laforcade; Hamdi bey, directeur général du service des immigrés; M. L. Steeg; M. des Closières; le colonel des Grasset; Youssouf Razi bey; M. Grenier; le

docteur Puy-Haubert; M. R. Maurel; le capitaine Toulorce; le lieutenant Curét; M. Pierre Le Goff.

S. A. I. le prince héritier s'était fait représenter par son aide de camp, le capitaine Ekrem bey.

Parmi les dames présentes : Selma Hanem, sœur d'Ahmed Riza bey; M^{me} Hamdi bey; M^{me} Hassib bey; M^{me} Halil bey; M^{me} l'amirale Dumesnil; M^{me} la générale Fillonneau; M^{me} L. Steeg; M^{me} Santi; M^{me} Desprès; M^{me} de Laforcade; M^{me} de Roussy de Sales, déléguée de la « Société de secours aux blessés militaires »; M^{me} Lejars, déléguée de l'« Union des Femmes de France »; M^{me} des Closières, déléguée de l'« Association des dames françaises », présidente de la Goutte de lait; M^{me} Picard, présidente de l'U. F. F., section de Constantinople, directrice de la Goutte de lait; M^{me} Youssof Razi bey et de nombreuses dames musulmanes de Cadikeny.

A son arrivée, le général Pellé est reçu par S. A. Ali Raza Pacha et Hamdi bey dans un salon aménagé pour la circonstance. Au fond de la cour se dressent les cuisines qui déjà fonctionnent, surveillées par trois « cuistots » en chef, dont l'un est habillé de bleu, l'autre de blanc, le troisième de rouge, attention délicate que l'on ne manque pas de remarquer. Plus loin, une foule grouillante et murmurante et, à toutes les fenêtres, des têtes penchées de curieux.

Ce fut, dans ce cadre de souffrances et de misère, une touchante manifestation de solidarité humaine et de profonde sympathie pour des êtres malheureux aux souffrances desquels les Français sont particulièrement sensibles. Tout à l'heure, en longeant les chambrées, muées en asiles, qui bordent les interminables couloirs de l'immense caserne, nous avons été saisis d'émotion à la vue de ces pauvres petits restés sans soutien, de ces femmes au regard désolé, de ces vieillards résignés et mornes, lamentables débris d'une infortune sans nom. Et eux, en voyant passer ceux qui venaient leur apporter un peu de réconfort dans leur misère, murmuraient : « Français dir. » (Ce sont des Français) et leurs regards se portaient, reconnaissants, vers le drapeau de la France, que l'on avait arboré à toutes les portes et à toutes les fenêtres.

Mais arrivons aux détails de la cérémonie. Après que le silence se fut établi dans l'immense cour, le général Pellé prononça d'une voix vibrante, le magnifique discours qui suit, souvent interrompu par des applaudissements et des cris de « Vive la France » :

Je suis très heureux, comme représentant de la France, de venir inaugurer une œuvre de collaboration entre nos sociétés françaises de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ottoman, pour venir en aide aux réfugiés de Constantinople.

Ce que sont les maux de ces réfugiés, je n'ai besoin de le dire à aucun de ceux qui m'entourent, ni à vous, Mesdames et Messieurs, qui vivez depuis longtemps au milieu de ces misères, ni à ces dames qui, venues de France, se mettent courageusement à l'œuvre pour les secourir. Il y a en ce moment, à Constantinople, plus de 65.000 réfugiés musulmans; il y en a bien davantage, il en arrive de nouveaux presque chaque jour. Parmi eux, une grande proportion d'enfants qui n'ont plus de parents, de femmes et de jeunes filles dont les pères, les maris, les frères sont tombés sur le champ de bataille. Et nous savons que, dans les régions dévastées par la guerre, il existe un nombre bien plus considérable encore de veuves, d'orphelins,

de malheureux dépouillés de tout. La tâche qui s'impose à la solidarité humaine est immense. Il y a place, dans l'œuvre de secours, pour l'initiative de toutes les nations. Nous sommes heureux de venir les premiers à l'aide, tout en ayant conscience que notre effort restera toujours bien au-dessous de l'étendue des misères à secourir.

Notre visite d'aujourd'hui nous aura permis à tous de faire une constatation que, pour ma part, j'avais faite depuis longtemps déjà : c'est celle de l'effort méthodique, ordonné, clairvoyant, déjà réalisé pour l'organisation de secours aux réfugiés, sous les auspices de Son Altesse Ali Rizi pacha, par l'administration des réfugiés au ministère de l'intérieur si bien dirigé par Hamei bey et par la société du Croissant-Rouge. C'est une très belle œuvre qui fait honneur à la charité musulmane et à la nation turque. Je suis heureux, pour ma part, de lui rendre hommage.

Mais, pour venir en aide à tant de malheureux, ni l'administration ottomane, ni le Croissant-Rouge ne disposaient de ressources suffisantes. Depuis longtemps, j'avais signalé cette situation à mon gouvernement. Il nous avait semblé que, pour réunir les sommes nécessaires, nous ne pouvions faire appel ni à la colonie française de Constantinople, dont les charges étaient déjà si lourdes, ni, à plus forte raison, à la société ottomane, dont la bienfaisance avait réalisé un effort considérable. Nous devions donc nous adresser à la France, et la France, bien qu'elle ait elle-même tant des ruines à réparer, a répondu tout de suite à notre appel. Un Comité s'est formé à Paris, sur l'initiative de M^{me} Millerand, femme du Président de la République; de M^{me} Poincaré, femme du président du Conseil; ce Comité comprend les présidentes de nos grandes sociétés de secours, les anciennes ambassadrices de France à Constantinople. Avec son haut appui, nous nous sommes adressés au conseil municipal de Paris, toujours prêt à faire œuvre de solidarité humaine, ainsi qu'aux établissements financiers qui ont des intérêts en Turquie. Nous avons ainsi pu recueillir déjà une somme supérieure à 300.000 francs. Nous comptons augmenter encore cette somme. C'est ainsi qu'à partir d'aujourd'hui, la Société française de secours aux blessés militaires et l'Union des Femmes de France, dont les représentantes sont auprès de moi, peuvent entreprendre l'œuvre de distribution de soupe aux 1.800 réfugiés de la caserne de Sélimie. Cette œuvre temporaire, si importante, s'ajoutera aux œuvres permanentes que nous entretenons déjà à Stamboul : le dispensaire de la Dette publique ottomane, l'œuvre de la Goutte de lait pour les mères et les enfants turcs, créée il y a deux mois par l'Association des dames françaises, le dispensaire organisé par le corps français d'occupation. Ces œuvres, dont l'action bienfaisante se continuera après la paix, contribueront certainement pour leur grande part à rétablir entre nos peuples les relations traditionnelles.

Je voudrais terminer sur un vœu que tous, certainement, vous formulez dans vos cœurs avec la même ardeur et la même conviction que moi. Ce vœu, c'est que la paix si attendue se réalise enfin le plus tôt possible; qu'elle permette aux malheureux qui nous entourent de retourner dans les villages d'où ils ont fui et d'y reconstruire leurs foyers dans le travail.

Hamdi bey, directeur général du service des réfugiés, s'avança ensuite pour remercier le général Pellé et lut le discours suivant qui produisit la plus vive impression.

Monsieur le Haut-Commissaire de la République française,
Mesdames, Messieurs.

Après l'éloquent discours que S. E. M. le Haut-Commissaire de France vient de prononcer et où la signification et l'importance de notre réunion d'aujourd'hui sont relevées dans une langue admirable de clarté et de noblesse, toute parole de ma part semble vaine et inutile. Il me faut, cependant, me faire l'interprète des sentiments qu'a éveillés dans nos cœurs la généreuse initiative de la Croix-Rouge française et des autres institutions de bienfaisance, dont je suis heureux de saluer ici les éminents représentants.

Avec la haute intelligence qui le caractérise, M. le Haut-Commissaire de la République a été le premier à se persuader que la France avait une grande mission humanitaire à accomplir dans cette capitale où le noble pays qu'il représente ici avec tant de distinction et d'autorité a toujours été l'objet d'une très vive affection et

d'une admiration passionnée. Dans la pensée de S. E. le général Pellé, la France, fidèle à son amitié séculaire envers la Turquie et conformément aux belles traditions qui ont fait sa gloire dans le monde, devait se pencher avec pitié, avec bonté vers les milliers de réfugiés que le plus terrible des sorts a jetés dans la plus complète détresse.

Sous l'inspiration de cette noble pensée et obéissant aux plus généreux sentiments, l'éminent représentant de la France, secondé efficacement par M^{re} Pellé, à qui je suis heureux de rendre hommage, a bien voulu entreprendre une action de large envergure pour porter secours aux malheureux réfugiés turcs.

Il serait difficile d'enregistrer tous les résultats heureux qui, déjà, sont venus couronner le noble effort de S. E. le Haut-Commissaire et de M^{re} Pellé. Je me bornerai à rappeler l'adhésion chaleureuse du gouvernement de la République à l'œuvre d'assistance aux réfugiés, adhésion qui a trouvé un écho profond dans notre pays; constitution, par la Croix-Rouge française, d'un Comité parisien comprenant les plus éminentes personnalités et, enfin, envoi de la mission dont l'activité bienfaisante se manifeste avec tant d'éclat aujourd'hui.

Devant de telles démonstrations de sympathie et d'amitié, devant de si nombreuses preuves de commisération et de sollicitude envers nos populations si terriblement atteintes par l'invasion ennemie, un seul sentiment remue le cœur de tous les réfugiés : c'est une gratitude infinie. Ce sentiment, vous le lisez dans les yeux de tous les malheureux auxquels l'œuvre instituée par la Croix-Rouge française accordera un secours immédiat et efficace. Il se retrouve dans les articles de la presse où le nom et l'amour de la France sont exaltés à l'occasion de l'assistance prêtée aux « Mohadjirs ». Et ce sentiment demeurera toujours vivace dans le cœur du peuple turc tout entier.

Notre particulière reconnaissance s'adresse à S. E. le Haut-Commissaire et à M^{re} Pellé, qui unit la plus pure bonté à la plus exquise grâce. Nous remercions bien vivement M. de La Boulière, dont les sentiments d'amitié pour la Turquie sont connus depuis longtemps et qui a bien voulu consacrer toute son activité à l'œuvre de secours instituée en faveur des réfugiés. Nous saluons bien respectueusement, en les remerciant de toute notre âme, les femmes de grand cœur qui, à des titres divers, s'intéressent à cette œuvre. Et nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à tous ceux et à toutes celles qui ont bien voulu témoigner de la sympathie à nos « mohadjirs ».

Monsieur le Haut-Commissaire, je ne voudrais pas terminer cette allocution sans exprimer devant vous une pensée qui est celle de tous mes compatriotes.

En nous témoignant, malgré un récent et douloureux passé, sa sympathie dans des moments difficiles, la noble nation française n'a pas seulement manifesté les généreux sentiments qui furent toujours les siens. En même temps, elle a fait preuve de la plus haute intelligence. Par son geste magnanime et chevaleresque, la France a de nouveau conquis nos cœurs en y raffermissant l'amour et l'admiration que nous avons toujours eus pour elle, pour ce grand pays qu'aureole la plus pure et la plus resplendissante des gloires.

Activité des Établissements de l'U. F. F.

ÉCOLE D'INFIRMIÈRES DE LA JONQUIÈRE (Œuvres de l'enfance).

Annexe du Bastion 42, boulevard Bessière.

Nous publions ci-dessous le rapport de M^{le} Le Bidan de Saint-Mars sur les services du bastion 42, rapport présenté au Congrès de l'Enseignement familial le 23 avril 1922. — Nos comités seront certainement intéressés par cette lecture.

La santé publique par l'hygiène, bien entendue, la nécessité de préparer des générations fortes et saines par des soins assidus et un entraînement méthodique de la jeunesse française, voilà des préoccupations nées de la guerre et qui ont inspiré les œuvres que nous allons vous exposer brièvement.

L'une des trois grandes sociétés d'assistance qui forment la Croix-Rouge française envoyait en colonies de vacances, dès avant la guerre, un certain nombre des enfants soignés au dispensaire-école de la rue de La Jonquière. En 1920, pour faire profiter dans une certaine mesure de l'air et des soins méthodiques appropriés, l'Union organisa au bastion 47, à la Porte de Courcelles, des jeux, des sports, des travaux physiques qui eurent le plus grand succès. Le résultat fut si encourageant, au point de vue éducatif comme au point de vue du développement, que, dès ce moment, les colonies de vacances parisiennes étaient nées.

Dans le 17^e arrondissement, toujours au bout de la rue du Docteur, un grand terrain, bastion 42, fut concédé à l'Union qui organisa dans des baraquements (en attendant mieux) les services multiples dont nous allons vous dire un mot.

Les résultats sont des plus encourageants :

Le bastion 42 de l'U. F. F. s'occupe de l'enfant depuis avant sa naissance jusqu'au moment de son mariage peut-on dire.

Différentes consultations y sont installées : consultations pour femmes enceintes, par M. le docteur Mulon (tous les mercredis, de 2 à 3 heures); à l'époque de leurs couches, il est fait don d'une aide en layette aux habituées régulières; consultation de nourrissons par M^{le} le docteur Giboulot (les vendredis à 2 heures); consultation pour enfants (les lundis à 2 heures).

Sous la direction de M. le docteur Genevriev, assisté de MM. les docteurs Richard, Rouerche, Chailley-Bert, des consultations scolaires pour les écoliers inscrits au bastion 42 (les trois premiers mercredis après-midi du mois, de 4 à 5 heures; filles; de 5 à 5 h. 45, garçons).

Sous la direction et la surveillance médicales des docteurs de l'U. F. F. attachés aux œuvres du bastion 42.

Jardin d'enfants « La Jonquière » pour 25 enfants (garçons et filles) de 3 ans révolus à 6 ans. — Le jardin d'enfants occupe, dans une des baraques du bastion 42, une grande salle avec de grandes baies vitrées, bien exposées au soleil.

Cette salle est gaie et la peinture des murs est d'un joli ton jaune, avec des décorations artistiques; tout cet ensemble donne à cette pièce un aspect agréable.

Le long des murs se trouvent les petites chaises pour les enfants, un tableau noir permettant les dessins à la craie; il y a quelques tables individuelles et d'autres autour desquelles plusieurs enfants peuvent se grouper. Quelques images sont fixées au mur; la plupart du temps, les travaux des enfants ornent les murs. Un petit fourneau, qui fait la joie des enfants et sur lequel on fait de temps en temps un peu de cuisine. Quatre armoires qui servent à ranger le matériel (partie Froebel, partie Montessori), les jeux, le linge, etc... Animaux, oiseaux, poissons rouges. Quelques plantes; fleurs de la saison dans les vases.

Les enfants sont reçus au jardin d'enfants de 3 à 6 ans. En ce moment, le nombre d'enfants inscrits est de 22. Ils payent 40 francs par mois, sont nourris à midi (repas sain, hygiénique, approprié à l'âge des enfants); goûter à 4 heures : beurre, miel, confitures. Sieste en plein air après le repas. Les enfants reposent sur des brancards enveloppés dans une couverture. L'hiver, bouillotte d'eau chaude, et bien nombreux sont ceux qui dorment. Dès qu'ils toussent ou présentent quelques symptômes graves, ils sont envoyés à la consultation d'enfants. Une fois par semaine, à jour fixe, les enfants passent à la consultation.

Le jardin d'enfants est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 6 heures du soir, dimanche excepté. Les enfants sont divisés en plusieurs groupes, d'après leurs capacités et leur âge.

Emploi d'une journée :

- 8 heures à 9 heures : arrivée des enfants, visite des ongles, dents;
- 9 heures à 9 h. 30 : ménage, soin des plantes, des animaux;
- 9 h. 30 à 10 heures : appel, chant, causerie ou observation;

10 heures à 10 h. 20 : récréation en plein air;
 10 h. 20 à 10 h. 50 : travail;
 10 h. 50 à 11 heures : passage au lavabo;
 11 heures à midi : déjeuner;
 Midi à 2 heures : lavage des dents, sieste;
 2 heures à 2 h. 30 : rondes, gymnastique, marche;
 2 h. 30 à 3 heures : travail manuel;
 3 heures à 3 h. 20 : récréation en plein air;
 3 h. 20 à 4 heures : jeux organisés, éducation des sons, histoire racontée;
 4 heures à 6 heures : goûter, jeux libres en plein air, suivant la saison.

En quittant le jardin d'enfants, les enfants doivent connaître les lettres, savoir les écrire, avoir soin de leurs cahiers; décomposer une dizaine et écrire les chiffres; connaître les couleurs; avoir le sens de la symétrie; savoir la succession des jours de la semaine; connaître les mois de l'année; savoir ce que signifie : hier, demain, loin, près, dessus, dessous, etc...; connaître les saisons, les animaux, quelques plantes, les objets qui les entourent, etc...

Donner aux enfants le goût de l'ordre, de la propreté, du travail, de la politesse, la notion de ce qu'ils doivent faire pour les plus petits, l'obéissance.

Développer enfin le cœur de l'enfant et lui faire aimer la nature.

Service d'hygiène scolaire et éducation physique (direction du docteur Genevri). — Pour les filles : le mardi et le samedi après-midi, à la sortie des écoles, de 4 à 6 heures : gymnastique, douches et frictions, pesées et mensurations.

Le jeudi après-midi, de 1 à 7 heures : on commence par la sieste jusqu'à 2 heures, puis du chant, des jeux et sports (basket-ball, net-ball, long-ball, base-ball, coup de pied à la balle, jeux de groupes, trapèze, barre fixe, balançoire d'après la méthode des jeux de la Croix-Rouge américaine), la gymnastique rythmique, hygiénique et esthétique, enseignée par M^{me} Bagnoli; les jeux et sports, professeur : miss Finley.

Le goûter a lieu à 4 heures, entre les sports et la gymnastique esthétique, puis les douches et frictions.

Le dimanche matin, de 8 heures à midi : gymnastique, chant, jeux et sports; dessin; douches et frictions; pesées et mensurations.

Pour les garçons : même programme, les lundis et vendredis après-midi, de la sortie des écoles à 6 heures.

Le jeudi matin, de 8 heures à midi; le dimanche après-midi, de 1 à 7 heures. Mercredi, séance commune aux deux séries de 2 heures à 6 h. 30. De 6 heures à 7 heures, les enfants sont autorisés à demeurer au bastion, suivant le désir des familles, pour y faire leurs devoirs et y jouer librement.

Le droit d'inscription à titre de participation aux frais généraux de l'œuvre est de 10 francs par mois.

Colonies de vacances parisiennes. — Tous les ans, du 1^{er} août au 30 septembre, les enfants arrivent à 8 heures du matin. Le déjeuner de midi et le goûter sont assurés par la formation. Sortie des enfants à 7 heures du soir. Au programme d'hygiène : gymnastique, jeux et sports; chant, sieste, douches et frictions; pesées et mensurations. Consultation médicale une fois par semaine.

Afin de permettre aux femmes de tous âges et de toutes conditions d'acquérir rapidement les connaissances indispensables à une bonne ménagère, on a installé au bastion 42 des cours gratuits théoriques, avec applications pratiques de cuisine, blanchissage, repassage, coupé, mode, etc...

Ces cours ont lieu tous les jours, de 9 heures à midi et de 2 à 4 heures. Ils ne durent en principe que six semaines, mais pourraient être dédoublés au cas où tel ou tel apprentissage spécial serait professionnellement utile à l'intéressée.

Depuis le 1^{er} janvier 1922, une série de stages pour infirmières sont organisés au bastion.

B. LE BIDAN DE SAINT-MARS.

DISPENSARE D'HYGIÈNE SOCIALE D'ISSY-LES-MOULINEAUX.

1^{er} trimestre 1922. — 551 consultations; 207 piqûres; 22 pansements; 3 opérations; 67 injections ou vaccination; 68 analyses de crachats; 52 radiographies; 6 placements; 368 visites à domicile.

D'accord avec la présidente du Comité d'Issy-les-Moulineaux, M^{me} Valcroze, la directrice du dispensaire, M^{me} Levesque, a eu la pensée d'organiser, sans aucuns frais nouveaux, deux services intéressant la population :

1^o Quatre postes de secours dans les Moulineaux pour les accidents de la rue; dans chacun d'eux se trouvera un brancard permettant de transporter à la pharmacie la plus proche les gens malades;

2^o Quatre à six chaises-longues seront installées pendant les mois d'été dans le jardin pour quelques malades du dispensaire qui pourront y faire une cure d'air les après-midi, de 1 heure à 5 heures.

Des membres bénévoles appartenant au Comité s'inscriront volontiers pour aider la directrice à tenir compagnie aux malades et en leur faisant la lecture.

× ×

Le 18 mars dernier, au ministère de l'intérieur mis gracieusement à la disposition de la direction de La Jonquière, un concert artistique suivi de bal a été offert aux généreux donateurs de nos œuvres d'enfance du bastion 42.

Nous sommes heureux de dire que grâce aux artistes, aux propagandistes si zélés qui nous ont amené un public nombreux et élégant, les résultats ont été des plus encourageants (17.000 francs sans frais).

Nous disons merci de tout cœur à tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête; grâce à eux, beaucoup d'enfants du quartier des Epinettes (17^e arrondissement) fortifieront leur santé au grand profit de notre race.

Récompenses.

LÉGION D'HONNEUR.

Par décrets du Président de la République parus au *Journal officiel* des 23 février et 8 mars, ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur :

M. Bloch (René-Léon), docteur en médecine : dégagé de toute obligation militaire pour raison de santé, s'est mis, dès le début des hostilités, à la disposition du Service de Santé en prenant la direction de l'hôpital

auxiliaire de l'Union des Femmes de France à Reims, jusqu'au moment de son incendie par le bombardement ennemi. A procédé avec un dévouement et un courage dignes d'éloges à la relève des blessés devant les lignes allemandes. A assuré, en outre, un service à titre entièrement bénévole à l'hôpital 117, à Paris.

PROFICHET (Georges-Charles-Gustave), docteur en médecine, médecin au Havre, conseiller général de la Seine-Inférieure, administrateur des hospices du Havre, vice-président de l'Office public d'hygiène sociale de la Seine-Inférieure, vice-président de la Mutualité maternelle départementale, médecin-chef du centre d'appareillage du Havre. Pendant la guerre, médecin de l'hôpital de rééducation de Douvres-la-Délivrande. A été, dans la Seine-Inférieure, un des meilleurs artisans de la grande entreprise d'hygiène sociale et un des collaborateurs les plus actifs de la mutualité maternelle. Dans ces nombreuses et diverses fonctions, il n'a cessé de se signaler par son dévouement et son abnégation.

M^{me} veuve TOUCHE, née MALLARD (Claire-Catherine) : A créé et dirigé pendant la guerre, avec le plus grand dévouement, un hôpital de 300 lits. A la fin des hostilités, l'installation de cet établissement, mis par la fondatrice à la disposition de la Commission des hospices de Marseille, a servi à la création d'une maternité. Titulaire de la médaille d'argent de la Reconnaissance française.

Vic (Charles-Auguste), docteur en médecine; trente-quatre ans de pratique professionnelle, dont cinq campagnes; médecin du consulat de France à Saint-Sébastien, a depuis plus de vingt ans, en vue de porter secours à nos nationaux, fondé dans cette ville d'importants groupements de bienfaisance auxquels il consacre encore le meilleur de lui-même et qui, sous sa direction éclairée, ont donné les meilleurs résultats.

LETTRÉ DE FÉLICITATIONS.

Voici le texte de la lettre de félicitations adressée à M^{me} la présidente du Comité d'Orléans.

Le Ministre de la guerre adresse à M^{me} DUFOUR, présidente de l'Union des Femmes de France, à Orléans, ses félicitations pour le zèle et le dévouement dont elle a fait preuve en contribuant à l'œuvre d'éducation physique et de préparation au service militaire.

Nécrologie.

**M. Léon BOULLOCHE, Gouverneur général honoraire des Colonies,
Membre du Comité consultatif de l'U. F. F.**

L'U. F. F. vient de perdre un de ses membres les plus éminents, un de ceux dont la collaboration à la vie même de l'œuvre fut des plus actives. Membre du Comité consultatif de la Section des finances, de la Commis-

sion de contrôle des hôpitaux, administrateur de l'hôpital créé et entretenu par sa famille, M. Bouloche, après la belle carrière coloniale qu'a été la sienne, s'est dévoué généreusement à la grande cause des blessés et des malades de l'armée et à celle de toutes les victimes de la guerre.

En reproduisant les paroles prononcées sur sa tombe, au nom de M. le Ministre des colonies, nous nous associons profondément à l'hommage qui lui a été rendu :

Qu'il me soit permis de rappeler le rôle considérable que M. Bouloche a tenu dans l'administration coloniale, spécialement en Indo-Chine, où il aura passé de longues années et les souvenirs qu'il y aura laissés. Il y était entré très jeune, encore alors que d'autres carrières, et des plus brillantes, s'ouvraient devant lui, alors que tant de liens le rattachaient, en France, à une famille toujours et partout étroitement unie, toujours et partout hautement estimée. On était en des temps presque héroïques, où c'était déjà se vouer au bien public et se sacrifier que s'en aller vers des possessions lointaines. C'était l'époque aussi où l'on devait, en Indo-Chine, doubler la conquête militaire de la conquête morale de populations qui nous connaissaient mal et se méfiaient de nous, où l'on se heurtait constamment à toutes les embûches des hommes, du climat, de la maladie. M. Bouloche fut vite entraîné par la séduction de cette lutte opiniâtre dont il comprit immédiatement toute la grandeur morale; il s'était attaché à ce pays comme à un enfant dont la première jeunesse est fragile et que l'on doit lancer dans la vie uniquement à force de soins, de volonté clairvoyante et attentive. Plus tard, quand les conditions de l'existence matérielle se furent améliorées et que les âmes commencèrent de se rapprocher, de se comprendre, de s'unir, il était de ceux qui pouvaient être légitimement fiers de l'œuvre accomplie. Il s'y était donné tout entier, comme résident, résident supérieur et secrétaire général du gouvernement général. Il y avait apporté cette intelligence pénétrante et cette finesse de jugement qui frappaient aussitôt ceux qui l'approchaient, en même temps que ces qualités de droiture et de sincérité que ses amis appréciaient tellement. M. Albert Sarraut, ministre des colonies, quand il fut gouverneur général de l'Indo-Chine, put constater mieux que personne quelle expérience des hommes et des choses M. Bouloche s'était acquise dans ce grand pays et de quelle autorité personnelle il jouissait. Quand il décida, pour raison de santé, de vivre en France dans la retraite, à un âge où d'autres peuvent encore rendre les plus utiles services, c'est là, c'est en Indo-Chine, qu'il avait laissé une bonne partie de son cœur, mais c'est là aussi qu'il avait perdu le meilleur de ses forces physiques.

L'Union gardera un fidèle et reconnaissant souvenir à la mémoire de celui qui a donné un bel exemple de courage en consacrant tout ce qui lui restait de forces au service du pays.

Divers.

M^{me} Paul Denise, présidente du Comité de Draguignan, informe Mesdames les présidentes que l'hôpital pour enfants débiles de 6 à 12 ans de Salernes (Var), dont elle a parlé à la réunion des présidentes l'an dernier, est en mesure de prendre des enfants par équipes de vingt, filles ou garçons alternativement, par périodes de deux mois.

Pour tous renseignements, écrire à M. le Préfet du Var ou à l'Union des Femmes de France, à Paris.



DEUXIÈME PARTIE

HISTORIQUE DES COMITÉS DE L'U. F. F. PENDANT LA GUERRE ⁽¹⁾

COMITÉS DE L'ÉTRANGER

TURQUIE, GRÈCE, ÉGYPTÉ.

TURQUIE.

Comité de Constantinople.

Le Comité de Constantinople fut fondé en novembre 1893, à la suite d'une conférence donnée à l'Ambassade de France, sous la présidence d'honneur de M^{me} Bompard, par M. Louis Rivière, commissaire général de la propagande et délégué par le Comité central à cet effet. M^{me} Pissard voulut bien accepter la présidence et, tout de suite, le Comité commença de fonctionner. Pendant l'hiver 1893-1894, des cours réguliers furent professés à l'Union française, au Dispensaire de Galata, à l'hôpital français de Taxim par les docteurs Arié, Cousin, Delamarre, Dreyfus, de Lacombe et suivis par plus de cent élèves. Les premiers diplômes furent décernés en juin 1914.

Lorsque, peu après, M^{me} Pissard quitta Constantinople, le Comité n'avait que très peu d'argent en caisse. Ce peu fut versé, dès la mobilisation, au Comité central des OEuvres françaises installé à l'Ambassade à Constantinople et sous la présidence de l'Ambassadeur. On confectionna à l'ouvroir de l'Ambassade un grand nombre d'objets : linge d'hôpitaux et linge de soldats, chaussettes, etc. Le tout fut emporté, à la rupture des rela-

(1) Déjà publiés : gouvernement militaire de Paris, numéros de mai et juillet 1920; — groupes de Paris, numéro de janvier 1921; — 1^{re} et 3^e régions, numéro de septembre 1920; — 2^e et 11^e régions, numéro de mars 1920; — 4^e, 5^e et 6^e régions, numéro de novembre 1920; — 7^e et 8^e régions, numéro de février 1921; — 10^e région, numéro de mars 1921; — 12^e région, numéro d'avril 1921; — 13^e région, numéro de mai 1921; — 14^e région, numéro de juin 1921; — 15^e et 16^e régions, numéro de juillet 1921; — 17^e région, numéro de septembre 1921; — 18^e région, numéro d'octobre 1921; — 21^e région, numéro de novembre 1921; — 19^e région, numéro de décembre 1921; — 20^e région, numéro de janvier 1922; — Afrique du Nord (Tunisie et Maroc), numéro de février 1922; — Russie, numéro d'avril 1922.

tions diplomatiques avec la Turquie (1^{er} novembre 1915) par M^{me} Bompard et remis, dès son arrivée à Marseille, aux services des Comités de la Croix-Rouge de cette ville. Une partie des objets ramenés à Paris fut remise plus tard (en 1916) au Comité central, pour être envoyée au front d'Orient. Mais les dons dépassaient de beaucoup la somme laissée en caisse; ils provenaient de quêtes faites au nom de toutes les OEuvres françaises centralisées à la déclaration de guerre (bienfaisance et œuvres religieuses). Après la rupture, quelques dames du Comité demeurées à Constantinople, M^{mes} Weyl, Rey, comtesse Alléou et Huret, avec l'assistance de la Supérieure de l'hôpital français, Sœur Jeanne, se transformèrent en Comité d'assistance par le travail aux femmes des mobilisés, qui, pendant plusieurs mois et même, sous une forme différente, presque jusqu'à l'armistice, secourût nos compatriotes grâce à la protection américaine. De novembre 1914 à octobre 1915, sous la présidence de l'ambassadrice d'Amérique, M^{me} Worgenthan, on habilla les familles, on distribua de la nourriture et même on s'occupait de faire instruire ou hospitaliser les enfants des Français sous les drapeaux. Ceci, avec les fonds versés régulièrement par les Américains au nom du gouvernement français.

Après novembre 1915, l'OEuvre a continué, mais sous une forme plus restreinte; c'est-à-dire que, les étoffes manquant, on ne faisait plus travailler les hommes; on distribuait seulement des vivres et de l'argent, et cela jusqu'à l'armistice de 1918.

Le Comité cessa d'exister, en réalité, à la rupture avec la Turquie, mais ses membres trouvèrent moyen d'envoyer encore, à Noël 1914, des vêtements aux prisonniers français en Allemagne et plus tard, en 1915, d'habiller des prisonniers français de l'équipage des sous-marins lors des combats aux Dardanelles, notamment ceux du *Saphir* et du *Sonle*, toujours sous le couvert de l'Ambassade d'Amérique.

Cette note serait incomplète si nous ne faisons mention de ce que sont devenus les ouvriers de la première heure, dispersés par la guerre.

Les médecins qui, dès le début, s'étaient dévoués à notre OEuvre, durent quitter Constantinople dès le jour de la mobilisation. Le docteur Cousin rejoignit, à bord du *Jeanne-Blanche*, son poste de médecin de la marine. Le docteur Delamarre et le docteur de Lacombe sont retournés à Constantinople après l'armistice, ce dernier avec le grade d'officier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite en Russie. Par contre, nous avons eu à déplorer la mort du docteur Arié, retourné, lui aussi, à Constantinople, et enlevé en 1920 par une angine de poitrine, ainsi que celle du docteur Dreyfus, disparu dans le naufrage de la *Chaouïa*.

La trésorière du Comité, M^{me} Picard, a été infirmière à l'hôpital militaire de Troyes, où elle a mérité la médaille de vermeil des épidémies.

La supérieure de l'hôpital français de Galata, Sœur Jeanne, a reçu la croix de la Légion d'honneur, récompense d'une vie consacrée au bien et des services rendus à la cause française.

Ajoutons que le Dispensaire de Galata, où travaillaient nos infirmières, a été entièrement pillé et vidé de son contenu.

GRÈCE.

Comité de Salonique.

Lorsque M^{me} Brunet arriva, le 1^{er} mai 1916, en qualité d'infirmière-major, elle trouva le Comité, fondé en 1913 par M. Louis Rivière, en pleine activité.

Sa présidente, M^{me} Dumont, avait obtenu l'usage du 3^e étage de l'hôpital français et organisé, en novembre 1915, un hôpital de 30 lits qui, au début de l'organisation de la base du Service de Santé, rendit des services reconnus et très appréciés. Les infirmières de P. U. F. F., formées par des cours, prirent le service, aidées par une infirmière-major de l'équipe de Paris, arrivée en novembre 1915.

Cet hôpital fut réservé, par la suite, aux soldats malades et blessés attachés à l'état-major. Il fonctionna jusqu'à l'incendie en août 1917, qui détruisit l'établissement en partie; M^{me} Dumont quitta Salonique en octobre 1916. M^{me} Misrachi, vice-présidente, fut élue présidente à sa place. Elle s'était fait apprécier à l'hôpital; elle continua les belles traditions de M^{me} Dumont en donnant une nouvelle extension au Comité de l'Union, où 100 membres nouveaux furent inscrits. Une kermesse, organisée dans les jardins de la Tour-Blanche en mai 1917, rapporta 50.000 francs. Sur cette somme, 20.000 francs furent envoyés pour les tuberculeux au Siège central; le reste fut employé à étendre le Foyer du Soldat, organisé dès le commencement de 1916 au camp de Zeitenlick, qui recevait 500 visites par jour. Dans ce foyer, embelli de peintures faites par un artiste, nos soldats trouvaient, pour une somme infime, du chocolat chaud, du thé, des tartines de confitures en hiver, des boissons rafraîchissantes en été. De plus, le camp étant éloigné de la ville, un petit comptoir de menus objets fut organisé. Les cigarettes, le chocolat, les petits gâteaux secs leur étaient vendus à perte. Ce Foyer fut transporté au camp de Karabouroun en décembre 1917. Les dames du Comité se partageaient le travail et, à tour de rôle, avec une régularité remarquable, assuraient le service.

Dès l'incendie qui détruisit la moitié de Salonique, et mit 60.000 personnes dans la rue, un poste de distribution de pain fut organisé, poste où la lutte pour la vie se fit âpre et pénible. En même temps, la présidente obtenait un terrain sur lequel des tentes, fournies par le Service de Santé, furent installées; là, 500 personnes trouvèrent un abri, des cuisines furent établies; des paillasses et des lits furent donnés par l'hôpital. L'hygiène ne fut pas oubliée; une école pour les petits fut organisée, ainsi qu'un dispensaire tenu par deux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul que la supérieure, sur les instances du Comité, consentit à lui prêter.

Pour terminer la campagne d'Orient, et ajouter encore à cette activité faite sans bruit, avec un ordre et une persévérance dignes d'éloges, les

infirmières du Comité de Salonique vinrent à l'H. T. 5 aider l'équipe de Paris. Celle-ci était accablée de travail par les épidémies de grippe espagnole et des dysenteries augmentées de gravité et d'étendue par les marches forcées de notre victoire en Macédoine.

Le Comité s'occupa aussi de l'Œuvre des tombes, en collaboration avec les délégués de la Société de secours aux blessés militaires et le général commandant en chef.

Un petit Comité fut organisé avec fonds spéciaux. Toutes les tombes furent fleuries et une somme de 2.000 francs fut spécialement destinée à la consolidation du mur du cimetière de Florina, mur protégeant les tombes de nos chers combattants contre les bêtes, chiens errants et loups, très nombreux en hiver dans cette belle région de Kaïmachalan.

Le Comité fut mis en sommeil par M^{me} Brunet, sur le conseil du consul, M. Graillet. Les livres, archives et fonds furent déposés au consulat. Ces fonds s'élevaient à environ 30.000 francs. La présidente, rentrant en France, ne pouvait continuer sa belle direction et personne, à ce moment de départ presque général, ne put ou ne voulut accepter la succession.

Faut-il rappeler que la croix de la Légion d'honneur a justement récompensé M^{me} Brunet, de son travail et de son dévouement.

ÉGYPTE.

Comité d'Alexandrie.

Au mois de janvier 1914, M^{me} Dalligny, infirmière déléguée de l'U. F. F., entreprenait un voyage de propagande en Egypte.

Dans une conférence inoubliable, qui a fait vibrer la fibre du patriotisme et celle de la charité dans le cœur de ses auditrices d'Alexandrie, elle a posé les premières bases du Comité local de l'U. F. F.

M^{me} Le Moine, qui en fut la première présidente, organisa immédiatement des cours; ils furent professés par les docteurs Legrand et Boulard, et la théorie fut complétée par la pratique dans les hôpitaux et dispensaires de la ville; ils furent suivis avec zèle par un groupe de jeunes femmes et de jeunes filles.

Avant la clôture des cours, M^{me} Le Moine voulut imprimer plus fortement dans l'esprit des adhérentes les leçons qu'on leur enseignait; elle pria M. Francis Laloé, vice-président de la Cour d'appel mixte, de parler du but et de l'œuvre de la Croix-Rouge, ce qu'il fit avec une chaleur communicative.

Au moment de la déclaration de guerre, la majeure partie des membres du Comité, et notamment la présidente, M^{me} Le Moine, et la vice-présidente, M^{me} Demirgian, se trouvaient en France. Ce fut M^{me} de Ref-

fye, présidente d'honneur, qui prit la haute direction du Comité et bientôt, grâce à son esprit d'initiative et à son activité, des sommes importantes furent recueillies et envoyées à M^{me} Pérouse.

Sous la direction intelligente et active de M^{me} Monnerat, un ouvroir fut fondé; on y confectionna de grandes quantités de vêtements et de tricots pour nos soldats du front, ainsi que du linge d'ambulance.

Lorsque, au mois d'avril 1915, l'expédition des Dardanelles fut décidée, nos alliés anglais s'engagèrent d'abord à recevoir nos blessés avec les leurs à l'hôpital de San-Stefano, mais, leur nombre dépassant toutes les prévisions, il devint nécessaire d'assurer la charge de soigner les nôtres.

La Croix-Rouge d'Alexandrie se mit immédiatement à la disposition du Service de Santé pour l'aider dans l'installation des hôpitaux devenus indispensables. L'argent faisait défaut, puisque la majeure partie des souscriptions avait été adressée à Paris, mais M^{me} de Reffye compta avec raison sur la générosité des Français et des amis de la France, si nombreux en Egypte. Les médecins civils de la ville vinrent, en grand nombre, offrir spontanément leur concours, et la question des locaux fut vite résolue, grâce à l'influence de la Présidente. C'est ainsi que la famille sultanienne mit un palais à la disposition de l'OEuvre; les Pères Jésuites et les Frères des Ecoles chrétiennes offrirent leurs maisons de campagne à titre gracieux; l'hôpital austro-hongrois et deux écoles allemandes furent réquisitionnés.

A. — La vaste maison de campagne des Frères, située en dehors de la ville, se trouvait être précisément ce qu'il fallait pour installer les petits malades et les convalescents; plus tard, on y envoya des blessés sénégalais. Cet hôpital, auquel on donna le nom de « Parmentier », fut prêt en quelques jours; il comprenait 290 lits, dont 110 furent complètement fournis par les Frères. Sur ces 290 lits, 160 se trouvaient dans un immense baraquement, construit à la hâte dans le parc; on n'y plaça que des blessés et malades légèrement atteints; une seule infirmière-major, M^{me} Monferrata, s'y dévoua, pendant neuf mois consécutifs, avec un zèle qui ne connut pas de défaillance.

Les autres infirmières-majors de la fondation furent M^{mes} Gorra et Rodocanachi, auxquelles succédèrent M^{me} Sergeant et M^{lle} Nahas. Les infirmières furent M^{mes} Capet, Delprat, Michailidis et M^{les} Agopian, Agostini, Guillotin et Séguier.

Le F. Samuel fut l'auxiliaire dévoué de M^{me} Gorra; tous deux méritèrent, ainsi que M^{me} de Reffye, et M^{me} Demirgian, infirmière-major de l'hôpital Larrey, d'être cités à l'ordre du jour (régiment) et tous les quatre furent décorés de la croix de guerre.

Les médecins civils qui se dévouèrent dans cet hôpital furent le docteur Cégan et le docteur Fayard, chirurgien dentiste. Pour la chirurgie, une salle d'opérations sommaire, mais bien comprise, suffit à assurer les soins journaliers.

L'hôpital fonctionna du 23 avril 1915 au 6 février 1916; le nombre des hospitalisés fut d'environ 2.500.

B. — Le second hôpital, baptisé « Hôpital Larrey », fut organisé en trois jours dans une des écoles allemandes réquisitionnées; il contenait 224 lits. Les locaux s'y prêtant, on en fit un hôpital chirurgical aménagé de façon à recevoir les grands blessés.

Comme il était impossible de se procurer sur place le matériel et les instruments, le docteur Briend, secrétaire général du Conseil sanitaire maritime et quarantenaire, prêta tout son matériel de stérilisation, d'opérations et d'ophtalmologie, ainsi qu'une partie de ses instruments, ce qui permit de se mettre à l'œuvre sans attendre les boîtes chirurgicales du Service de Santé.

D'autre part, M. Masson, directeur des agences du Crédit lyonnais en Egypte, voulant assurer à nos blessés tout le confort possible, dota l'hôpital d'un matériel homogène des mieux compris. Il donna jusqu'au dernier jour avec une inlassable générosité, de sorte que, grâce à lui, rien n'a jamais manqué.

La pharmacie fut créée de toutes pièces par M. Ferdinand Mugnier, lauréat de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, pharmacien français d'Alexandrie, qui, pendant les dix mois de fonctionnement de l'hôpital, fut fidèle au poste qu'il avait demandé et s'y dévoua modestement chaque jour.

Les médecins civils qui prêtèrent leur concours au chirurgien militaire, directeur de l'hôpital Larrey, furent les docteurs Briend, Candozas, Cogniard, Gébèle, Lambossi, Orfali et M. Schemah, dentiste.

Une seule infirmière-major, M^{me} Demirgian, fut désignée pour organiser l'hôpital; elle assumait en outre toute la charge de la direction, s'occupant aussi de la salle d'opérations et des grands blessés. Elle resta à son poste du 1^{er} mai 1915 au 27 février 1916.

Les infirmières des salles furent M^{mes} Bannout, Canivet, Guérin, Kléber, Laurella, Loutfallah, Mapiet, Rodocanachi, Simond, Soubhi Bey Ghazi, Zananiri et M^{les} Lanon, Erlanger, Fitte, Roche, Salfati; Simian, plus quatre religieuses de Saint-Vincent-de-Paul.

Il convient de mentionner tout particulièrement M^{me} Simond, qui se spécialisa dans le service des grands blessés avec le plus grand et le plus intelligent dévouement.

L'hôpital Larrey fut le seul à recevoir les prisonniers blessés, turcs et bulgares, qui reçurent les mêmes soins attentifs que les nôtres.

Pendant deux mois d'été, on fut obligé, en raison du nombre croissant des contagieux, d'aménager un grand service, bien isolé des autres, où l'on hospitalisa 85 typhiques, dont la plupart étaient blessés. Le F. de Boissieu, aumônier de l'hôpital, ne cessa pas de s'occuper d'eux, toujours prêt, de nuit comme de jour, à répondre à leur appel, avec un zèle admirable et sans se soucier de sa propre santé. Il contracta à leur chevet la fièvre typhoïde qui, malheureusement, l'emporta en quelques jours.

Le nombre des hospitalisés à Larrey fut de 997.

C. — L'ancien hôpital austro-hongrois s'ouvrit aussi à nos blessés, le 1^{er} mai 1915, sous le nom d'« Hôpital Desgenettes »; il comprenait 106 lits. Tout y était organisé selon les dernières données de la science et l'on put y soigner les très grands blessés.

Les religieuses françaises de la Délivrance, qui le dirigeaient auparavant, furent priées de continuer leurs services et quelques dames infirmières leur furent adjointes; ce furent M^{mes} Aghion, Bartau, Chandelier, Dahan, Eéman, Félix Faure, Gaillardot, Guinard, Malvidis, Mita-rahi, Ralli et M^{les} Legrand et Mabardi.

M. Héraut assura généreusement le bien-être des blessés.

Le docteur Calzolari, qui était le chirurgien en chef de l'hôpital, fut maintenu à son poste et continua à prodiguer ses soins avec son grand talent et une complète abnégation. Grâce à lui, de nombreux blessés que l'on croyait condamnés purent revoir le pays natal. Il fut assisté par les docteurs Caussas et Prolaso.

L'hôpital fut ouvert du 1^{er} mai 1915 au 10 mars 1916.

D. — Ce fut aussi le 14 mai que l'« Hôpital Pasteur », campagne des Pères Jésuites, ouvrit ses portes aux malades. Les élèves et les anciens élèves des Frères, en souvenir de leurs aînés, qui venaient de tomber au champ d'honneur, voulurent contribuer pour la plus grande part aux frais d'installation; 150 lits furent organisés.

Situé en dehors de la ville, près de la mer, l'hôpital était tout indiqué pour abriter les contagieux; les principales maladies soignées furent l'érysipèle, la scarlatine, la dysenterie et la méningite.

Les médecins civils qui donnèrent leurs soins dévoués furent les docteurs Colloribi bey et Trekaki. La direction fut assumée par les Pères Jésuites (P. Giustiniani, puis P. Kersante).

Les infirmières-majors furent, successivement, M^{les} de Vernaux, Brunel, M^{me} Lenoel. Les infirmières furent M^{mes} Agostini, Berechetti, Cecchi, Giustiniani, Kartulis, Pupikofer, Rocca; M^{les} Edde Mejean, Monnerat, Nahas, Weill.

L'hôpital fut ouvert du 1^{er} mai 1915 au 1^{er} janvier 1916; il reçut environ 550 malades et quelques blessés.

E. — De son côté, le Lycée Français installa, entièrement à ses frais, l'« Hôpital Olot Bey », dans une des écoles allemandes réquisitionnées. Les élèves fournirent 90 lits complets ainsi que tout le linge nécessaire.

Les médecins civils qui y donnèrent leurs soins furent les docteurs Milonas et Nahas. M^{mes} Chandelier, Pagillon et Rodocanachi s'y succédèrent comme infirmières-majors. M^{mes} Le Beau, Pitrocos, Raybaud, Savigien et M^{les} Bedarrides, Chaoui, Dreuilh, Guédé, Mirandoli, Nahas et Pagnon y furent infirmières.

L'hôpital, n'ayant qu'une petite salle d'opérations, ne put recevoir que des blessés légers. Il en hospitalisa 195, du 4 mai 1915 au 10 mars 1916.

F. — Le sixième hôpital fut l'« Hôpital Kléber », plus connu sous le nom d'« Hôpital Mansour », aménagé dans un vaste palais offert par la famille sultanienne. Son éloignement de la ville en faisait l'endroit désigné pour soigner les soldats atteints de maladies contagieuses (fièvre typhoïde, dysenterie, méningite cérébro-spinale, etc...).

Cet hôpital, qui comprenait 280 lits, n'eut pas de bienfaiteur attiré; tout y fut fourni et organisé par la Croix-Rouge; cependant, il est juste de dire que la pose des conduites d'eau et de l'électricité a été due à la générosité de la Compagnie Lebon, dirigée par MM. Bourgeois et Lames.

On n'eut à regretter, pendant le fonctionnement de l'hôpital, que 20 décès, chiffre très minime eu égard au nombre considérable de blessés qui y furent soignés.

Les médecins civils qui y donnèrent leurs soins furent les docteurs Farrah, Hard, Hadges, Khoury, Mragel et Salama. M^{me} Jacob, la Princesse de Poix, de la S. B. M.; M^{mes} Barda et Anhoury se succédèrent comme infirmières-majors. La direction était confiée à des religieuses de l'ordre des Filles de la Charité de Besançon, qui, étant en assez grand nombre, purent se charger en grande partie des soins délicats à donner aux malades. Les infirmières qui les aidèrent furent M^{mes} Bard, Beneducci, Decuson, Faure, Lakah, Lemaire, Poitou, Poux, Surbek, Touchard; M^{les} Gorra, Martin, Pataraki, Tilk, Trial.

L'hôpital fut ouvert du 16 mai 1915 à fin janvier 1916.

G. — Quelques officiers et soldats, parmi les plus grièvement blessés, furent aussi soignés à la maison de santé du docteur Legrand, médecin français du Service sanitaire, qui employa tout son talent de chirurgien et tout son dévouement à éviter l'amputation des membres qui paraissent condamnés.

H. — Un certain nombre de nos blessés furent également soignés dans d'autres hôpitaux de la ville. Là, le rôle du Comité ne put être qu'accessoire; cependant, M^{mes} Lames et Papin y portèrent un dévouement assidu.

L'honneur de ces fondations doit revenir à M^{me} de Reffye, qui a mis au service de nos blessés les ressources d'une inlassable activité. Elle a prodigué son temps pour assurer la bonne organisation de nos hôpitaux. Elle a su attirer, entretenir les bonnes volontés de tous et obtenir la continuité de leur participation, soit active, soit pécuniaire.

Les médecins civils ont été admirables, les infirmières à la hauteur de leur tâche. Tous et toutes, malgré la chaleur accablante de l'été 1915, restèrent vaillamment à leur poste et contribuèrent par leurs soins et leur bonne humeur à rendre la santé à nos braves soldats. Elles leur donnèrent l'illusion des soins de la famille, de telle sorte qu'ils disaient en sortant de l'hôpital: « Ce qui nous a fait tant de bien, c'est que l'on s'est occupé de notre moral autant que de nos souffrances, et nous nous sentions guéris avant de l'être définitivement. »

Avant de quitter Alexandrie, le commandant Roger Lambelin, com-

mandant d'armes des troupes françaises, a adressé au consul général de France la lettre ci-dessous :

Monsieur le Consul général,

J'ai l'honneur de vous adresser l'état, établi par M. l'Officier d'administration gestionnaire des hôpitaux, du matériel dont l'Union des Femmes de France a si généreusement fait don au Service de Santé du corps expéditionnaire d'Orient.

Il suffit, pour apprécier l'importance de ce don, de noter que cette longue liste comprend : 150 lits de fer, 700 matelas, 2.200 couvertures, 3.000 draps, 1.600 oreillers, 2.800 pyjamas, 800 tabliers d'infirmiers, 3.000 chemises, 3.000 serviettes et un matériel de table, de cuisine, d'objets de toilette, etc...

L'autorité militaire, qui avait déjà contracté une dette de reconnaissance à l'égard de toutes les infirmières de la Croix-Rouge qui ont, pendant une période de près d'une année, consacré leurs soins et prodigué leur dévouement aux malades et blessés du corps expéditionnaire, doit encore un large tribut de gratitude à la section de l'Union des Femmes de France, qui a fait preuve d'une admirable générosité en faveur du centre hospitalier d'Alexandrie.

Je vous demande de bien vouloir transmettre à M^{me} la Présidente de la Croix-Rouge, avec tous mes respectueux hommages, l'expression de la très vive gratitude de l'autorité militaire.

Veillez agréer, Monsieur le Consul général, l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mes plus dévoués sentiments.

Signé : Roger LAMBELIN.

Comité du Caire.

L'œuvre du Comité du Caire est attestée par le tableau ci-dessous, dont les chiffres sont plus éloquents que tout commentaire :

ENVOIS EN FRANCE.

A) En espèces.

| | fr. |
|---|----------------|
| 14 septembre 1914..... | 15.000 |
| 29 septembre 1914..... | 15.000 |
| 22 octobre 1914..... | 10.000 |
| 9 novembre 1914..... | 10.000 |
| 5 janvier 1915..... | 20.000 |
| Mars 1916..... | 100.000 |
| Pour les plaquettes : « pour les tombes de nos soldats »..... | 1.000 |
| TOTAL..... | 171.000 |

B) En nature.

31 octobre 1914. — Expédié 20 caisses à l'U. F. F. : lainages, linge, pyjamas, etc...

23 novembre 1914. — Expédié 14 caisses à l'U. F. F. : divers et 31.000 cigarettes; une caisse à Besançon « U. F. F. », une caisse à Marseille « U. F. F. ».

ENVOIS ET DÉPENSES EN ÉGYPTE.

| | piastres. |
|--|---------------|
| 1914. Achats de laine pour confection de tricois, chaussettes, etc..... | 4.000 |
| 1915 Pour les blessés des Dardanelles; | |
| Envoyé à Alexandrie : | |
| Le 9 mai, en espèces..... | 3.857,5 |
| Le 16 mai, en espèces..... | 5.786 |
| Le 20 mai, en espèces..... | 19.287 |
| 70 lits et sommiers..... | 12.171,5 |
| Coton pour matelas..... | 3.157 |
| Couverture du baraquement de l'hôpital Parmentier à Alexandrie..... | 2.913 |
| Construction d'une salle à manger pour les blessés à l'hôpital Parmentier..... | 9.258 |
| Envoyé au Caire. Dépenses faites pour les blessés de l'hôpital du Caire. | |
| Construction d'un hangar, linge, vêtements, etc..... | 23.338 |
| TOTAL..... | 83.768 |

A ces sommes et objets, il y a lieu d'ajouter ce qui a été recueilli sur place et distribué dans les divers hôpitaux des provinces d'Égypte où étaient soignés les blessés français et où avaient lieu, plusieurs fois par semaine, des tournées de visites.

Comité de Port-Saïd.

L'activité du Comité de Port-Saïd ressortira de l'allocution suivante, prononcée par sa présidente en 1919 :

Mesdames,

Depuis 1914, c'est la première Assemblée qui nous réunit. Peut-être vous rappelez-vous avec quel scepticisme certaines d'entre nous voyaient se fonder une filiale de l'Union des Femmes de France; nous étions loin de nous douter du rôle, si modeste qu'il ait été, qu'elle allait bientôt jouer dans le conflit mondial qui s'est déchaîné. Nulle de nous ne regrette aujourd'hui d'avoir donné son concours à cette œuvre, et toutes nous nous louons de la bonne pensée qu'a eue alors notre Présidente générale, M^{me} Pérouse, de nous déléguer M^{lle} Dalligny, qui, avec son esprit de décision et son sens pratique, mit sur pied notre Société.

Les événements actuels qui se sont succédé ne nous ont pas permis de nous réunir depuis le jour où vous m'avez fait l'honneur de me mettre à votre tête. Aussi je tiens à vous faire voir, d'une vue d'ensemble, l'effort que vous avez produit dans ces cinq années de guerre, et à vous faire toucher du doigt le concours généreux que nous avons reçu de la population port-saïdienne, concours grâce auquel nous avons pu contribuer au soulagement de bien des misères.

Nous avons fait paraître chaque année, dans le journal *la Vérité*, un

compte rendu annuel. Nous allons aujourd'hui vous les remettre sous les yeux :

Dans ces cinq années, grâce aux souscriptions, grâce aux ventes de charité et aux représentations de bienfaisance, nous avons recueilli près de 160.000 francs, exactement 159.974 francs, soit : en 1914-1915, 19.976 francs; en 1915-1916, 22.206 francs; en 1916-1917, 31.202 francs; en 1917-1918, 32.566 francs; en 1918-1919, 54.024 francs.

Vous constaterez que, chaque année, nos ressources ont augmenté au point d'être, en 1918, de plus de la moitié supérieures à celles de la première année, et, en 1919, se rapprochant du triple de la première année.

Comment avons-nous distribué les sommes ainsi mises à notre disposition?

La première année, notre armée, prise au dépourvu, manquait de bien de vêtements de dessous pour affronter les rigueurs de l'hiver dans les tranchées; aussi, la plus grande partie de nos recettes a été employée par nous à acheter des lainages et autres matières pour confectionner sur place les objets qui furent envoyés en France.

Cette année-là, nous n'avons envoyé en France, au Comité central de Paris, que 4.000 francs, tandis que nous avons dépensé 13.855 francs en achats de vêtements, produits alimentaires, tabac, cigarettes, en secours aux rescapés.

En 1915-1916, l'armée étant un peu mieux pourvue, nous avons consacré moins de nos recettes à la confection d'objets, estimant plus opportun d'envoyer de quoi faire travailler en France les femmes et filles de nos soldats. C'est ainsi que nous avons envoyé 16.316 francs, tandis que nos dépenses sur place ne s'élevaient qu'à 3.069 francs.

En 1916-1917, nos troupes françaises se trouvant en Egypte, nous leur avons consacré une partie de nos recettes et nous avons prêté au Service de Santé le concours que nous lui devons. Aussi, sur les 31.202 fr. 95 que nous avons recueillis n'en avons-nous envoyé au Comité central que 12.820 francs et dépensé sur place 15.896 francs.

Pour la même raison, en 1917-1918, nous n'avons envoyé en France que 6.000 francs pour les mutilés de la guerre et la reconstruction des villages, pendant que nos dépenses à Port-Saïd s'élevaient à 21.966 francs. Enfin, cette dernière année, sur un total de recettes de 54.024 francs, nos dépenses ont été de 53.631 francs, que nous avons entièrement consacrés aux troupes d'Orient, sauf 10.000 francs que nous avons envoyés à notre Comité central pour être affectés à la reconstruction d'un village.

Au total, dans ces cinq années de guerre, nous avons eu 159.974 francs de recettes et 159.604 francs de dépenses.

Tous les objets que nous avons reçus ont été envoyés soit à notre Comité central, soit à nos hôpitaux et ambulances de Port-Saïd et de la Syrie, ou à nos détachements de Rouad, Castelorizo, de Chypre ou d'Arabie. Sur notre demande, la Maison Savon nous a offert gratuitement une imprimerie caractère Braille, et nous avons pu imprimer quelques nou-

velles de A. Daudet, que nous avons envoyées en 80 exemplaires pour nos malheureux soldats aveugles.

Le manque de papier spécial a arrêté notre élan, mais nous ne doutons pas que cette œuvre de charité ne soit bientôt reprise. Nous avons pensé aussi à servir d'intermédiaire pour faciliter la vente des dentelles fabriquées par nos sœurs du nord de la France et par les femmes belges réfugiées chez nous, et nous avons eu la douce satisfaction de leur en faire écouler en Egypte pour 15.000 francs.

Enfin, je vous signalerai que notre Comité a eu l'honneur d'être sollicité de bien vouloir s'occuper des femmes de mobilisés.

Des subventions nous ont été versées à cet effet par la Société française de bienfaisance et par la Compagnie du Canal de Suez, et, pendant ces cinq années de guerre, nous avons distribué 127.400 francs aux femmes de mobilisés de la campagne et 12.029 fr. 25 aux femmes des mobilisés de la ville.

Tel est le compte rendu de notre gestion financière. Je n'ai pas besoin de vous dire que les dames du Comité, en tête desquelles notre Consulesse a tenu à prendre sa place, n'ont pas cessé de visiter nos soldats et marins dans les divers hôpitaux, et qu'elles leur ont apporté, avec quelques gâteaux, le réconfort moral si précieux aux malades.

En 1915, nos aides infirmières ont également secondé les Sœurs de l'hôpital du Gouvernement quand sont arrivés les blessés des Dardanelles.

J'ajouterai que nous avons aussi assuré le service de la cantine que l'armée avait créée à Port-Saïd, service particulièrement assuré par M^{me} Sasias.

Qu'il me soit permis, avant de terminer, de vous dire toute la satisfaction que j'ai eue à m'occuper de votre Oeuvre; j'ai trouvé dans notre Comité un appui qui ne m'a jamais manqué et j'ai été si admirablement aidée par notre trésorière, M^{me} Sasias, et par notre secrétaire, M^{me} Mazet, dont le dévouement a été infatigable, que je tiens à les remercier ici publiquement.

Mes remerciements vont aussi à notre Comité et à notre présidente d'honneur, M^{me} Laffon, auprès de qui j'ai trouvé toujours le plus bienveillant concours.

Quant à moi, j'ai le regret de vous quitter, mais ma pensée et mon cœur seront auprès de vous; ai-je besoin de vous dire combien j'emporterai vivace et profond le souvenir de ces cinq années de collaboration avec vous.

A NOS LECTRICES.

Voici notre historique de guerre terminé. Il témoigne de l'effort fourni sans arrêt, pendant une période de cinq années, par nos Comités de France et de l'étranger; il permet surtout de se rendre compte des résultats obtenus et de la contribution apportée par l'« Union » à la grande œuvre nationale; la constatation en sera la meilleure récompense pour tous ceux, pour toutes celles, qui ont été les bons ouvriers de cette tâche.

Nous nous excusons des quelques lacunes que peut comporter notre publication : il n'a pas tenu à nous qu'elle fût plus complète et que tous nos Comités, sans exception, y figurassent. Dans notre prochain numéro, nous publierons quelques documents qui nous sont parvenus après coup.

LA DIRECTION.

Les Conférences de l'Union.

Nous reprenons cette année la publication des conférences données au siège de l'Union, par les praticiens éminents qui se sont fait nos collaborateurs, certains que cette publication n'obtiendra pas un moindre succès que l'an dernier auprès de nos lectrices.

LES ÉCOLES DE PLEIN AIR. — EXTERNAT DANS LES ESPACES LIBRES DES GRANDES VILLES.

Conférence donnée par M. le Dr GENÉVRIER, le 22 février 1922.

Je voudrais d'abord vous rappeler quelles sont les conditions très artificielles, et bien souvent très tristes, de l'existence des enfants dans les grandes villes.

Vous toutes qui avez fréquenté les quartiers ouvriers, qui avez eu l'occasion de pénétrer dans les taudis où vivent nos pauvres gosses parisiens, vous savez dans quelles conditions défavorables d'hygiène ces enfants sont élevés; vous avez connu ces logis étroits où s'entassent des familles de huit ou dix enfants, où parfois on en trouve quatre et cinq dans le même lit.

Mais n'allez pas croire que dans les milieux bourgeois, voire même les milieux riches, les enfants soient beaucoup mieux partagés. Ils ont plus de place, ils disposent d'une somptueuse nursery, mais ils n'ont pas l'air, le soleil, la lumière que réclame leur jeune organisme en voie de développement.

Le petit miséreux a un avantage physique, sinon moral, que n'a pas le petit riche; il a la rue! Le petit gamin du faubourg, sitôt sorti de l'école, est dans la rue. Le petit riche, dès qu'il quitte la classe surchauffée, monte dans une voiture calfeutrée; il arrive dans une maison bien close et va y rester pour faire ses devoirs, car il travaille plus que l'autre : il ne lui suffira même pas de son avant-dîner; une partie de sa soirée sera consacrée à ses leçons.

Les vrais surmenés scolaires ne se trouvent pas parmi la clientèle d'écoles communales, mais parmi celle d'externes de lycées. Ces derniers sont surmenés en vue des examens qu'ils auront à passer; leurs familles les poussent, les bourrent pour qu'ils arrivent à accomplir la tâche quotidienne qui leur est imposée.

Par conséquent, l'enfant, dans tous les milieux sociaux, est dans des conditions de développement tout à fait mauvaises. L'air qu'il respire est souvent chargé de produits nocifs.

Dans le logement ouvrier, c'est le pétrole, c'est le gaz qui répandent leurs émanations nuisibles; mais dans les appartements plus somptueux, c'est le chauffage à vapeur, à air chaud ou à eau chaude, qui ont la ré-

putation d'être hygiéniques, mais qui n'assurent en aucune façon le renouvellement de l'air respirable.

Au bon temps jadis, lorsqu'on se chauffait au bois, les cheminées assuraient la circulation d'air, mais à présent, avec les radiateurs, aucun renouvellement d'air n'est possible. Ici même, s'il n'y avait pas quelques aimables retardataires qui nous ouvrent de temps en temps la porte, l'air ne serait pas renouvelé; supposez que la salle soit comble et sans cesse fermée : l'atmosphère serait rapidement viciée.

Les enfants, après un certain temps de séjour dans leurs classes surpeuplées, n'ont plus d'air respirable et les systèmes de ventilation sont tellement onéreux que, pratiquement, on peut dire qu'ils n'existent nulle part.

Ce préambule n'était peut être pas tout à fait inutile pour vous montrer à quel point, dans quelque milieu qu'ils se trouvent, nos enfants ont besoin d'air.

Ce besoin, il y a longtemps qu'il est reconnu et qu'on a essayé d'y satisfaire. A ce sujet, je vous demande la permission de vous lire un court passage de J.-J. Rousseau :

« C'est surtout dans les premières années de la vie que l'air agit sur la constitution de l'enfant. Il pénètre par tous les pores de la peau, il leur laisse des impressions qui ne s'effacent pas.

« Les villes sont les gouffres de l'espèce humaine! Au bout de quelques générations, les races humaines périssent ou dégèrent. Il faut les renouveler, et c'est toujours la campagne qui suffit à ce renouvellement.

« Envoyez donc vos enfants à la campagne.

« C'est une constatation effroyable de penser qu'il suffit que des gens de la campagne, parfaitement sains physiquement et moralement, viennent s'installer dans la grande ville pour que leur valeur physique et morale décroisse. Le goût de la vie de famille s'y perd, les familles s'éteignent, disparaissent, et au bout de deux générations le foyer n'existe plus. »

Ce que disait Rousseau reste tristement vrai aujourd'hui.

Un autre danger légitime l'établissement des écoles de plein air; c'est la contagion de la tuberculose.

C'est donc d'abord de la raréfaction évidente de l'air dans les logis des grandes villes et, d'autre part, des risques de contagion de la tuberculose qu'est né le mouvement en faveur de l'école de plein air.

Ces risques de contagion ont été mis en valeur par mon maître Gran-cher, qui a attaché son nom à une œuvre dont le but très précis est de retirer l'enfant du milieu contaminé et de le placer dans des conditions favorables à son développement.

Quand il y a à la maison une mère, un père ou un frère tuberculeux, l'enfant en est retiré alors qu'il est encore sain et envoyé à la campagne, chez des parents nourriciers.

Depuis l'application de ces mesures, les statistiques d'ensemble indiquent une mortalité qui n'atteint pas 2 p. 1.000. Ces enfants, qui auraient

succombé dans la proportion de 50 p. 100 s'ils étaient restés à Paris, sont donc sauvés dans la proportion de 998 p. 1.000.

A côté de cette préservation par l'éloignement de l'enfant sain, Gran-cher avait pensé qu'il y avait autre chose à faire; et voici les idées qu'il exprimait dans son rapport à l'Académie de médecine en 1903 :

« Il y a une seconde méthode qu'on pourrait essayer pendant quelques années, sur un petit nombre d'enfants, en l'étendant ensuite si les résultats étaient favorables :

« Les enfants seraient placés à la campagne dans un sanatorium-école où l'on réglerait les heures de travail, de récréation et de gymnastique.

« Dans deux ou trois ans, nous saurions à quoi nous en tenir.

« Deux écoles seraient installées : l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, et seraient nommées écoles de plein air. »

Il y a de cela dix-neuf ans. Depuis nous avons créé des écoles de plein air qui ont donné des résultats tellement satisfaisants, tellement surprenants qu'il faut répandre, autour de ces institutions, une propagande très active afin de les voir se multiplier autant que cela sera nécessaire, car elles sont, comme bien vous le pensez, tout à fait insuffisantes pour loger tous les enfants qui en ont besoin.

En 1912, à Rome, à l'occasion du Congrès de la tuberculose, les médecins italiens nous avaient montré un système d'écoles de plein air fonctionnant dans les espaces libres de la ville éternelle.

C'étaient de simples baraquements en bois qui, à ce moment-là, nous paraissaient une innovation tout à fait extraordinaire. Ces baraquements étaient édifiés dans quelques-uns des espaces libres, très nombreux à Rome, car la plupart des collines historiques sont restées dénuées de bâtiments importants.

Il y avait alors sept de ces écoles. L'une d'elles était située dans les jardins qui entourent le château Saint-Ange et un groupe d'écoliers fit la démonstration du fonctionnement de l'école. Nous fûmes séduits par cette installation. De retour à Paris, nous fîmes à ce sujet une certaine propagande dans des journaux médicaux. J'écrivis alors : « A Paris, il n'y a malheureusement que de rares quartiers où les enfants pourraient se rendre à pied, sans aide d'un moyen de locomotion quelconque, de leur domicile à une école de plein air.

« Il en sera sans doute autrement le jour où les fortifications, enfin déclassées, fourniront des emplacements tout désignés pour des installations analogues à celles que nous venons de décrire. Mais, avec un peu de bonne volonté, ne trouverait-on pas, dans nos rares jardins publics, un emplacement pour quelques modestes classes de plein air? On y voit bien des restaurants ou des music-halls dont l'utilité et l'esthétique n'échappent pas à toute critique. A plus forte raison nous croyons que, dans bon nombre de villes françaises, des écoles de plein air pourraient être de suite installées à peu de frais et avec grand profit. »

« Ceci date de 1912.

Je vous demande pardon de vous faire cet exposé d'histoire relative aux écoles de plein air. Cette question a beaucoup d'intérêt, car elle montre qu'en vingt ans, nous n'avons pas perdu notre temps.

Vous voyez où nous étions en France avant la guerre; il faut chercher l'origine de réalisation des écoles de plein air à Lyon où, dès 1907, grâce à l'initiative du maire M. Herriot, on débuta par l'envoi, en été, d'une cinquantaine d'enfants dans la campagne environnante, au Vernet; c'est malheureusement à peu près le seul établissement qui, jusqu'à la guerre, existât en France.

À Paris, il fallut les journées tragiques de 1918 avec les bombardements pour qu'une institution fût créée, et celle-ci fut due à l'initiative du docteur Méry. Il fut secondé dans cette entreprise par une femme de grand cœur et de grand dévouement, M^{lle} Chauveau, à laquelle je suis heureux de rendre ici un public hommage. Elle a su créer un établissement modèle dans une très modeste petite maison, située en Eure-et-Loir, à Fontaine-Bouillant.

Ce fut un centre d'enseignement pour nous, médecins, et pour tous les hygiénistes qui la visitèrent.

M^{lle} Chauveau s'attela à la tâche et, pour la quarantaine de fillettes qu'elle hospitalisait, elle organisa une vie si hygiénique, si bien comprise que ces enfants, parties de Paris dans des conditions physiques lamentables, revinrent au bout de quelques mois tout à fait transformées, ayant repris du poids et jouissant d'une santé florissante et d'un moral excellent.

À l'heure actuelle encore, les enfants qui vont passer quelque temps là-bas en reviennent transformés. Une fillette, partie en juillet dernier avec de gros ganglions bronchiques, revenait hier, ayant repris 8 kilogrammes, des muscles et de l'entrain.

Après cette première école, une seconde fut installée au Plessis-Robinson; grâce à l'activité si intelligente de M. A. Guillon, directeur de l'Office public d'hygiène sociale, cet établissement devint aussi un modèle où viennent chaque jour s'inspirer de nombreux hygiénistes et pédagogues étrangers. Mais il s'agit là d'écoles internats.

Le principe de l'école-externat consiste à prendre le matin l'enfant à sa famille, à le garder toute la journée et à le rendre aux siens le soir.

Pour que l'enfant profite de cette école, il faut qu'il appartienne à une famille non contaminée.

On le prend le matin, on le garde toute la journée en plein air. Mais ce n'est pas là l'idéal; il est certain que ce n'est qu'un pis-aller. Il vaudrait mieux qu'il parte complètement à la campagne, mais les frais d'une école de plein air internat sont considérables.

De plus, beaucoup de familles se détachent à grand peine de leurs enfants. Il y a bien des malheureux qui ne demandent pas mieux que d'en être débarrassés, mais il y a encore beaucoup de braves gens à qui cela fait de la peine, de laisser partir leurs petits.

La première condition requise pour qu'un enfant soit admis dans ces écoles de plein air externat, c'est donc qu'il appartienne à un milieu sain.

La seconde, qu'il ne soit pas un enfant de force normale. Ce n'est pas la peine, en effet, de prendre un enfant normal; il faut d'abord un triage qui est fait par le médecin du dispensaire; il serait trop beau d'obtenir des résultats sur des enfants non malades.

Ces écoles de plein air, dans les espaces libres de Paris, ont commencé à fonctionner durant l'été de 1920. Leur origine mérite d'être contée: deux établissements similaires qui, l'un et l'autre, ont donné d'excellents résultats, furent ouverts à la même époque.

Le premier établissement fut créé, dans le 20^e arrondissement, par le docteur Dufestel et avec le concours de l'Office public d'hygiène sociale, grâce aux subsides fournis par la Caisse des écoles de l'arrondissement.

Sur les fortifications des hauteurs de Ménilmontant, on avait installé deux grandes tentes; et les enfants, autour de ce campement, prirent leurs ébats, firent de la gymnastique et vivifièrent leur santé.

Le deuxième établissement est dû à vous, Mesdames de l'« Union des Femmes de France ». Vous possédiez, au bastion 47, des baraques où se trouvaient des stocks de guerre, et, de nos causeries avec M^{lle} Lefebvre et M^{lle} Raoul, l'idée germa qu'il y avait quelque chose à faire de cet emplacement inoccupé: on pouvait, dans cet endroit, envoyer les enfants de La Jonquière et les faire profiter de quelques mois de grand air sur les fortifications.

L'idée fut émise, je crois, durant le mois de juin et, vers le 14 juillet, l'école fonctionnait. On avait installé une cuisine, de quoi doucher les enfants. L'espace était entouré de palissades. Les moyens de transport étaient prévus; un autobus venait chercher les enfants et les remenait le soir rue de La Jonquière.

Un médecin, le docteur Cohen, venait régulièrement visiter les enfants qui, après un séjour de deux mois sur les fortifications, avaient repris une magnifique résistance physique. Ces enfants étaient aussi beaux que ceux qui revenaient de Berck et des Sables-d'Olonne.

Dès l'année suivante, c'est-à-dire en 1921, il y eut six de ces écoles, dont quatre organisées par l'Office d'hygiène.

L'organisation du bastion 42 peut maintenant servir de proto-type à ce qui doit être fait dans les écoles de plein air externat. Ces écoles ne fonctionnent que pendant les beaux mois de l'année: juillet, août, septembre et une partie d'octobre. Mais, à présent, naît un nouveau courant d'idées qui, certainement, sera aussi fécond: nous pensons que les enfants peuvent profiter du grand air dans les espaces libres des grandes villes, non seulement pendant l'été, mais encore pendant l'hiver, peut-être même plus dans cette rude saison que pendant les beaux jours.

Tous les médecins d'enfants qui ont l'habitude d'envoyer ces derniers au sanatorium ou à la campagne sont frappés de ce fait que, pendant les mois d'hiver, les enfants profitent tout autant de leur cure que pendant l'été. Il semble que le froid, le vent, peut être même les embruns qui fouettent la peau agissent sur leur jeune organisme comme stimulants, bien mieux que les temps lourds et mous de la saison chaude.

Dans les écoles de plein air-internats qui fonctionnent toute l'année,

on constate que les petits bambins qu'on soumet à un bain quotidien d'air froid et qui, toute la journée, jouent dehors, profitent mieux de leur cure en cette saison, que pendant l'été.

Tous les médecins de Suisse qui, à ce point de vue, ont plus d'expérience que nous, avaient signalé ce fait depuis longtemps et, si nous avons fait beaucoup de bien aux enfants pendant l'été, nous devons admettre qu'en continuant pendant l'hiver nous augmenterions ce bien dans la proportion de 3 à 12, puisque nous agirions pendant douze mois au lieu de trois.

Quelle doit être l'installation d'une école de plein air-externat? — Je suppose que la plupart d'entre vous eurent l'occasion d'aller, l'été dernier ou l'autre été, soit au bastion 47, soit au bastion 42.

L'installation y est très simple et, eu égard aux services rendus, très peu onéreuse.

Au bastion 47, c'étaient deux vieilles baraques qui ne servaient plus à grand chose qu'à remiser des lits, des meubles d'hôpitaux et qu'on disposa, en quelques jours de temps, l'une en grande salle de repos et l'autre en salle de douches avec une cuisine à une extrémité.

Au bastion 42, grâce à l'énergie de M^{lle} Raoul (et je veux encore aujourd'hui lui rendre hommage pour l'activité, le zèle et le dévouement qu'elle a apportés à cette œuvre, qui lui tenait tant à cœur), vous pouvez voir maintenant un établissement modèle.

Parmi les photographies que je vous montrerai tout à l'heure, vous verrez d'autres installations sur les fortifications, où les abris sont constitués par de grandes tentes. Etant donné que ces écoles ne fonctionnaient que l'été, ce simple abri pour les jours de pluie suffisait.

Il faut que, dans l'une de ces baraques, soit disposée une cuisine avec un fourneau et quelques tables. Ce qui a été réalisé d'une façon très ingénieuse par votre Comité, c'est l'installation du lavage. Il faut absolument que, le soir, lorsque les enfants ont joué toute la journée dans la poussière, ils puissent passer aux bains-douches.

Ces douches ont été aménagées, aux bastions 47 et 42, d'une façon très simple. Comme on ne disposait même pas d'eau, on s'en procura en faisant venir tous les matins un grand tonneau d'arrosage. Cette eau, restée toute la journée, se trouvait, le soir, à la température extérieure. On la répartissait alors dans de grands brocs. L'enfant était placé dans une cellule constituée par une toile tendue; il avait à sa disposition une cuvette, du savon et se savonnait de la tête aux pieds. Puis, avec l'eau qui restait, on l'aspergeait entièrement.

Les enfants rentraient donc propres chez eux et prenaient l'habitude de se laver, habitude qu'ils ont gardés depuis; c'est même assez étrange de voir un petit Français prendre l'habitude de se laver tous les jours!...

Dans l'installation matérielle, il y a encore une chose importante à vous signaler : ce sont les lieux d'aisance. Il faut une installation la plus hygiénique possible. Avec des tinettes mobiles, on a organisé ces lieux très proprement, de façon à ce que les enfants s'accoutument à des soucis de propreté qu'ils garderont utilement.

Donc, quelques tentes, des baraques, un fourneau de cuisine, de quoi laver les enfants, et des W.-C.

Que vont faire les enfants dans ces écoles? — Il y a un principe duquel il ne faut pas se départir : il faut que, dans les écoles de plein air, les enfants soient occupés pendant toute la durée de leur présence, et cela est assez difficile.

Il faut que, de leur arrivée à leur départ, ils soient tenus en main. En effet, ces petits Parisiens sont des diables : au début, on avait mélangé les garçons et les filles, et Dieu sait la peine que cela donna à M^{lle} Raoul. A présent, on a séparé les sexes, et cela rend la discipline bien plus aisée.

Il faut donc que les enfants soient occupés d'une façon constante et que les exercices se succèdent les uns aux autres. Ceci implique la nécessité de faire diriger ces écoles de plein air par des personnes passionnées de leur métier. Une infirmière ou un instituteur quelconque, si distingué soit-il, n'est pas toujours capable de diriger un pareil établissement.

Il faut être doué, il faut avoir le goût de l'enfant et exercer sur lui de l'autorité. Or, l'autorité ne se commande pas. Il y a des personnes auxquelles les enfants obéissent au doigt et à l'œil; dans ces établissements, ces qualités sont nécessaires, autrement on n'obtiendrait aucun bon résultat, ni comme éducation morale, ni comme éducation physique.

Je ne vous donne pas le détail d'un emploi du temps dans une école de plein air. Il faut qu'il soit calculé de telle façon que les enfants n'aient pas un instant de liberté. Il faut qu'il fasse une part raisonnable aux différentes occupations auxquelles peuvent se livrer les enfants. Il faut d'abord des exercices physiques qui augmentent d'intensité au fur et à mesure que les enfants seront plus entraînés. En dehors de ces exercices physiques, il faut que les enfants aient des jeux strictement organisés. Il ne faut pas qu'ils jouent à la débâcle, mais que les surveillantes jouent elles-mêmes, si on veut que les enfants jouent d'une façon profitable, éducative et non malfaisante.

Il y a encore les travaux manuels qui tiennent une place importante dans le programme. Pour les garçons, il faut organiser du jardinage, des petits travaux de bois, des terrassements. Pour les fillettes, des travaux de couture. Au bastion 47, les enfants n'ont-ils pas commencé le nivellement des fortifications? Inutile de vous dire qu'ils n'y sont pas arrivés, mais cet essai leur faisait beaucoup de bien...

Quant aux exercices intellectuels, il est nécessaire de leur en donner quelques-uns. Il ne faut pas que ces enfants soient privés de toute éducation intellectuelle ou morale. On leur fait des leçons de choses, en plein air. Nous voudrions que cela nous aide à obtenir ce que nous demandons depuis si longtemps : un allègement des programmes scolaires et une modification du sens dans lequel ils sont appliqués. Nous voudrions, pour l'enfant, une instruction moins livresque, qui frappe davantage leurs sens, qui soit moins verbale, moins faite de mémoire, mais qui soit plus sensorielle. Nous nous efforçons ainsi de faire entrer dans les programmes ce qui frappe l'enfant, soit par la vue, soit par l'ouïe, soit par le

toucher. La vie des champs, les petites expériences faites au grand air y aident beaucoup.

M^{lle} Chauveau a parfaitement compris l'intérêt que présente cette question. Elle a organisé pour les enfants de Fontaine-Bouillant, une promenade journalière à la campagne. Ils y rencontrent toujours quelque objet à observer, ou une charrue occupée à labourer, ou des femmes lavant le linge dans la rivière, ou un cantonnier cassant les cailloux sur la route, ou un nid dans une haie... Tout cela fait l'occasion d'une leçon d'observation.

Le soir venu, autour de la lampe, on revient sur l'histoire de la charue ou de la laveuse. Une fillette raconte ce qu'elle a vu. Le lendemain, tous les enfants font un devoir sur l'objet vu la veille. Sur le cahier, l'une des pages est consacrée à la description écrite et l'autre à la description dessinée de l'objet vu. On arrive à obtenir des petits dessins naïfs, mais très intéressants.

L'enfant, de cette façon, n'a pas lu, mais il a vu ce qu'il a appris, et c'est infiniment mieux. Il saura, mieux que par un livre appelé pompeusement « science », comment le blé pousse.

L'éducation morale ne doit pas être oubliée et doit tenir une première place dans le programme de ces écoles. Nous savons, par une triste expérience, que l'enseignement moral n'existe guère dans beaucoup de nos familles d'ouvriers parisiens et que les bons exemples n'y sont pas toujours montrés. C'est même souvent dans le sens inverse que s'exerce l'influence de la famille. Je ne parle pas de la rue.....

Si les personnes qui dirigent l'école de plein air ont besoin d'exercer toute leur autorité pour obtenir la discipline physique, que dirons-nous de la discipline morale? Il faut que l'enfant reçoive une empreinte morale autant qu'une empreinte physique. Il doit acquérir à l'école d'autres qualités que celles qu'il avait dans sa famille.

Un mot seulement sur l'alimentation. Il ne faut pas croire qu'il soit utile de suralimenter les enfants. Il faut les alimenter bien, mais pas trop. Les menus seront composés d'aliments de facile digestion, qui ne soient pas trop lourds ni de digestion trop longue : viandes rôties ou bouillies, légumes farineux, légumes verts, fruits.

C'est à peu près la seule alimentation qu'on puisse prévoir et réaliser dans une installation de fortune qu'est une école de plein air en grande ville.

× ×

Il me reste à esquisser un dernier sujet, et sans doute le plus important parmi ceux qui concernent la vie de l'enfant à l'école de plein air. Je ne veux pas vous faire aujourd'hui l'histoire de ce que doit être la *gymnastique de plein air* ni vous montrer comment les enfants doivent développer leur cage thoracique; ce serait trop long et trop technique. Mais il faut savoir que, par l'exposition du corps à l'air et au soleil, on a obtenu de réels résultats remarquables seulement depuis le jour où l'on a pris l'habitude de déshabiller les enfants pour leur faire exécuter chaque jour, en caleçon ou torse nu, des exercices de plein air.

Il faut, naturellement, que cette action du soleil soit supportée d'une façon progressive pour éviter les brûlures, qui pourraient avoir de graves conséquences.

L'hiver où, dans notre climat parisien, le soleil est rare, on remplace le bain de soleil par le bain d'air. Il y a quinze jours, alors que le thermomètre indiquait une température de — 8° à — 11°, nos petits bambins de Saint-Joseph s'ébattaient pendant près de cinq minutes, le torse et les jambes nus. Or, ces enfants, non seulement ne s'enrhument pas, mais ils sont pour ainsi dire vaccinés contre le rhume; et si j'ai observé quelques grippes, c'est parce que, entre Noël et le jour de l'an, les enfants sont restés chez eux, dans les atmosphères confinées des logis étroits.

L'expérience, d'ailleurs, avait été faite l'an dernier au Plessis-Robinson, sur l'initiative du docteur Méry. Sur 50 enfants, un seul avait contracté une pneumonie. Il était le fils d'une surveillante qui ne trouvait pas bon de déshabiller le sien, alors qu'elle exposait les autres enfants à l'air. Ce fut le seul qui prit le mal.

Donc, dans nos écoles de plein air, situées dans les grandes villes où nous n'avons pas beaucoup de soleil, où nous avons beaucoup plus de brouillard que de jours radieux, nous pouvons soumettre les enfants au bain d'air au lieu du bain de soleil.

On peut être surpris, au premier abord, que dans un jardin parisien ou sur les fortifications on obtienne des résultats à peu près analogues à ceux obtenus en pleine campagne. Ceci n'est pas très surprenant, parce que les analyses chimiques de l'air parisien, dans les espaces libres, n'indiquent pas une teneur très différente en azote et acide carbonique de celle de l'air de pleine campagne.

Ce qui est très différent, c'est l'appartement parisien, par rapport à la maisonnette de campagne. De même, pour l'école de ville et celle de hameau : dans notre civilisation moderne de la grande ville, l'enfant vit trop renfermé; ce qui compromet sa vitalité, c'est l'air de la maison bien plus que celui de la rue.

Arrivons maintenant aux résultats : l'expérience réclamée par Grancher, il y a dix-neuf ans, est terminée et tout à fait concluante. Voici les chiffres apportés par mon ami, le docteur Vitry, concernant l'école de plein air du 15^e arrondissement :

Les enfants ont augmenté de 1 kil. 170 en trois mois. (1 kil. 060 pour les garçons, 1 kil. 310 pour les filles); la taille a progressé en même temps de 1 à 3 centimètres. Le gain en poids n'est pas aussi considérable que dans certaines cures de repos, mais il faut se souvenir que les enfants n'étaient pas au repos, ils se donnaient au contraire du mouvement à cœur joie. Ils ont pris des muscles, plus que de la graisse. D'ailleurs, on ne vise pas à la suralimentation, mais on nourrit l'enfant à sa faim. On le nourrit confortablement à midi et, à 4 heures, on lui donne simplement du pain et un fruit, ou du pain et du chocolat.

Remarquez pourtant que l'augmentation de 3 livres environ en trois mois, représente la moyenne de l'augmentation de toute l'année.

Le docteur Dufestel, à l'école du boulevard Mortier, a obtenu des résultats comparables : tous les garçons ont augmenté de poids. Les augmentations individuelles sont très variables (1 kil. 100 à 2 kil. 600) et notre collègue conclut aussi que l'accroissement annuel en poids, chez l'enfant, étant de 1 kil. 700, on a obtenu en trois mois, le résultat à répartir sur l'année. Chez les filles, à la même école, les accroissements ont été supérieurs, atteignant la moyenne de 2 kil. 600; mais il faut noter que dans cette école du boulevard Mortier, les enfants n'ont pas joué pendant une bonne partie de leur séjour; ils sont restés au repos, sans se donner de mouvement, et ont naturellement engraisé plus que ceux qui, au 15^e, se sont donné beaucoup d'exercice. Et, pour mon compte, je préfère de beaucoup les enfants qui ont pris 1 kilogramme de moins, mais se sont fait davantage de muscles.

Les chiffres que nous avons obtenus l'année dernière au bastion 47, avec M^{lle} Raoul, étaient identiques à ceux que je viens de vous citer; j'ai préféré vous citer ceux qui ne nous appartiennent pas en propre.

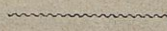
Je conclurai en quelques mots :

Les résultats obtenus sont certains. Ils sont d'ordre mathématique et ils se chiffrent d'une façon impressionnante.

L'expérience de Grancher a réussi. Il faut la continuer et l'élargir. En effet, étant donnée l'extension énorme prise par les grandes villes, ce n'est pas impunément que l'on pourrait confiner les enfants dans des atmosphères aussi irrespirables que celles de nos appartements.

Ce n'est pas impunément qu'une vie toute artificielle est faite à nos enfants. Accordons, autant que possible, la nécessité de leur développement physique avec les obligations de leur développement intellectuel.

Terminons en répétant, avec Montaigne : « Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse : c'est un homme; il n'en faut pas faire à deux, mais les conduire également, comme des chevaux attelés au même timon. Endurcissez l'enfant à la sueur et au froid, au vent, au soleil, vous en ferez un garçon vert et vigoureux ». Je forme le vœu qu'il adienne ainsi pour les vôtres et je vous remercie, Mesdames, de votre très aimable attention.



Chronique des Croix-Rouges.

A propos de l'élévation au Pontificat de Mgr. Ratti, il nous est agréable de souligner une lettre de M. Victor Gloor, délégué du Comité international de la Croix-Rouge à Varsovie (*Revue internationale Croix-Rouge*, 15 mars 1922, page 227). où, parlant de S. S. Pie XI, il rappelle la sympathie qu'elle a marquée à l'œuvre de la Croix-Rouge en Pologne. A cette époque, Mgr Ratti était cardinal à Varsovie et prenait une part active et personnelle à l'action du secours. M. Gloor paraît avoir été particulièrement frappé de l'appui du cardinal toutes les fois qu'on faisait appel à lui pour des enfants non catholiques. Cette marque d'une tolérance et d'une charité qu'il serait aisé cependant de retrouver chez tous les prélats lui valut une belle popularité. La Pologne se réjouit donc de façon toute spéciale de l'élection du nouveau pape et toutes les Sociétés de la Croix-Rouge sont certaines de trouver en lui un appui au moins égal à celui de S. S. Benoît XV, dont l'éloge sur ce point a été fait maintes fois.

× ×

La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge vient de réunir son Conseil général. Au moment où nous écrivons ces lignes, les échos ne nous en sont pas encore parvenus, mais nous comptons bien, si un compte rendu en est publié, en parler prochainement. Nous sommes peut-être à la veille d'avoir des relations plus proches avec cette Ligue, car, si nous en croyons les journaux, son siège a quelque velléité de quitter Genève pour Paris. Ce qui apparaît aujourd'hui, c'est l'orientation de plus en plus précise de cette Ligue, qui se cantonne dans les œuvres d'hygiène publique. Nous regrettons la disparition de sa *Revue internationale d'hygiène publique* dont le dernier numéro (novembre-décembre 1921) était particulièrement intéressant.

M. Léon Bernard y expose *les conditions de la contagion tuberculeuse chez l'enfant du premier âge*. C'est un clair exposé de l'état actuel de la question. Tous, nous sommes constamment exposés à la contamination; mais, si celle-ci est autant dire inévitable, ses conséquences varient avec le terrain du récepteur et surtout avec la qualité du semeur de germes. A côté de l'émetteur intermittent de germes (d'après M. Calmette, 97 p. 100 des adultes sains sont susceptibles d'émettre des bacilles de Koch) dont les bacilles sont peu dangereux, il y a les émetteurs qui sèment des germes très virulents, soit en masses intermittentes, soit de façon continue.

Le premier groupe est inévitable et souvent bienfaisant en ceci qu'il nous permet progressivement de nous immuniser et de bénéficier en quelque sorte d'une vaccination spontanée.

Quant aux contaminations riches en bacilles virulents, elles sont évi-

tables et doivent être évitées, parce qu'elles sont très dangereuses : c'est la contamination de l'enfant par ses parents qui, quotidiennement, émettent des germes virulents; c'est celle qui se fait plus massivement par les crachats et les poussières souillées. L'enfant, qui est un terrain neuf, non encore immunisé, est plus que tout autre prêt à subir les coups du mal, d'où nécessité de l'isolement d'avec sa famille malade. L'office public d'hygiène s'occupe en France, et spécialement à Paris, de dépister les foyers tuberculeux et d'en éloigner les enfants. *Cette intervention de l'Etat dans la prophylaxie de la tuberculose* n'est d'ailleurs pas propre à la France et Sir George Newmann a fait, sur ce sujet, un bel article dans cette *Revue internationale d'hygiène publique*.

Il y donne, entre autres, des chiffres probants : en Angleterre la diminution de la mortalité par tuberculose a baissé de 74 p. 100 de 1847 à 1920. Par quels moyens est-on arrivé à ce beau résultat? Ce sont les mesures de protection ouvrière : amélioration des logements, assistance maternelle, inspection médicale des écoles, contrôle des aliments, isolement des maladies avancées, déclaration obligatoire de la tuberculose adoptée en 1908.

Chez nous la déclaration de la tuberculose n'est pas obligatoire; l'alcoolisme demeure un fléau sur lequel (les journées du vin viennent de le prouver) nous nous obstinons à fermer les yeux; enfin, l'inspection médicale des écoles est encore loin d'être générale et surtout de donner les résultats pratiques qu'on en attend.

Ces résultats pratiques ne me paraissent, en effet, pouvoir être atteints que le jour où les infirmières scolaires compléteront l'œuvre des médecins inspecteurs, en la rendant opérante. Le médecin inspecteur constate le mal et informe la famille, de la nécessité de le faire traiter. Si la famille est elle-même tuberculeuse, en refusant à l'enfant contaminé l'accès de l'école, le médecin fera pour le malade œuvre mauvaise, parce que ses fonctions cessent à la porte de l'école, où il n'a pas, d'ailleurs, le droit de donner un conseil thérapeutique. L'infirmière scolaire, au contraire, va dans la famille du malade, y enseigne l'hygiène, fait comprendre la nécessité des soins à donner et s'entremet pour faire isoler l'enfant ou pour le faire traiter, ainsi que les siens, dans les œuvres existantes.

L'U. F. F., comprenant la haute valeur des infirmières scolaires, les a instituées dans toutes les écoles du 17^e arrondissement.

J'ai eu l'honneur d'exposer leur œuvre dans un article paru dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge* (15 février 1922) sous le titre : « L'œuvre de paix de la Croix-Rouge »; je me suis plu à exposer l'activité de l'Union dans le 17^e arrondissement de Paris, où toutes les œuvres d'après guerre sont représentées sous la forme la plus parfaite. A l'hôpital-école de La Jonquière, à son dispensaire et à son annexe du bastion 42, se trouvent en effet :

- 1° Des consultations pour femmes enceintes, pour nourrissons, et on s'occupe de celle des enfants du second âge;
- 2° Un jardin d'enfants;
- 3° Une consultation scolaire;

4° Un enseignement d'éducation physique suivi d'étude surveillée pour les écoliers.

Il faut ajouter à cela :

- 5° L'œuvre des infirmières scolaires;
- 6° La colonie scolaire du bastion 42;
- 7° L'envoi dans les colonies scolaires éloignées de Paris;
- 8° Les consultations diverses pour adultes au dispensaire de La Jonquière;
- 9° Enfin, l'enseignement des infirmières.

Il ne m'appartient pas de critiquer l'exposé que j'ai fait; en le relisant, je n'ai pu que regretter, de n'avoir pas su dire avec assez d'éloquence l'admiration que j'éprouve pour la grande œuvre accomplie par l'Union des Femmes de France.

× ×

Je signale aux amateurs de philatélie un article sur les émissions de timbres de la Croix-Rouge, par M. Wexel (*Bulletin international de la Croix-Rouge*, 15 février 1922, pages 124-129), avec 2 planches.

Docteur H.-M. FAY.

Causerie médicale.

UN CURIEUX TRAITEMENT DU SURMENAGE INTELLECTUEL.

A notre époque de « *struggle for life* », on peut dire que le surmenage intellectuel est le fait d'un très grand nombre de personnes.

Or, il faut le reconnaître, il est à l'origine des troubles les plus divers de la santé. Il cause fréquemment des insomnies. Le travail cérébral du soir empêche spécialement de dormir, ou bien encore, le cerveau continuant de travailler automatiquement pendant la nuit, il rend le sommeil agité et peu reposant. Beaucoup de nerveux trouvent ainsi toute prête, le matin au réveil, la solution du problème vainement cherchée la veille, vérité qu'exprime le dicton populaire : « La nuit porte conseil ».

Le surmenage nerveux provoque aussi des maux de tête et, en particulier, la migraine. Il a sur la digestion l'influence la plus fâcheuse et les médecins savent bien que les dyspepsies naissent et évoluent, la plupart du temps, chez les intellectuels. Il agit forcément aussi sur le moral, le caractère, qui devient irritable et nombre de neurasthénies ont, à l'origine, un effort excessif fourni par le système nerveux.

C'est une notion classique en médecine, que de mettre au repos un organe fatigué. Ne fait-on pas coucher les malades cardiaques lorsque le cœur faiblit et que l'on veut le ménager? Ne prescrit-on pas la diète, pour citer un autre exemple, afin de reposer le tube digestif ou le foie?

Certains médecins neurologues ont donc conseillé aux surmenés du cerveau d'arrêter volontairement, tous les jours, un certain temps, le tra-

vail de cet organe en restant plusieurs minutes « sans penser à rien ». Le docteur Guéniot (1) recommande à ses clients cette « hygiène de l'esprit » et il rappelle le souvenir de Denouvilliers, qui avait la faculté de ne penser à rien après son travail, pour se reposer de ses fatigues intellectuelles.

Le pouvoir d'arrêter momentanément le travail cérébral peut s'acquérir avec la volonté et l'habitude, assure le praticien, qui entend, dit spirituellement André Nède (2), « mettre le cerveau à la diète, comme l'estomac... Grâce à un entraînement méthodique et à un apprentissage attentif, nous disciplinerons dame cervelle avec autant de succès que nous commandons à nos muscles.....

» ... Voilà, affirment les propagateurs de ce régime énergique, de quoi guérir les surmenés et retremper les défaillants. »

Ce traitement mérite, en tous les cas, d'être essayé et les moments les mieux choisis pour le mettre en pratique sont ceux qui suivent les repas; la digestion s'en trouvera aussi facilitée. On peut le recommander également avant le coucher, de manière à obtenir un sommeil calme et reposant.

Docteur Pierre SÉE.

(1) Académie de médecine, 28 février 1922.

(2) *Le Figaro*, 18 mars 1922.

U. F. F.

L'UNION des FEMMES de FRANCE se compose de membres titulaires, associés, adhérents et auxiliaires.

La cotisation annuelle minimum est de 10 fr. pour les membres titulaires et associés. Les hommes ne peuvent être que membres associés.

La cotisation est de 5 fr. pour les membres adhérents (hommes et femmes).

Le rachat de la cotisation peut être effectué moyennant un versement minimum de 200 fr. pour les membres titulaires et associés et de 100 fr. pour les membres adhérents.

Un versement minimum de 1.000 fr. confère le titre de membre bienfaiteur.

L'Œuvre, étant reconnue d'utilité publique, est susceptible de recevoir des dons et des legs.

Les noms des donateurs, des membres bienfaiteurs et des membres perpétuels sont affichés dans la Salle des Conférences.

Prix de l'abonnement : 5 fr. par an

Le Gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

PARIS, 124, BOULEV. ST-GERMAIN, ET LIMOGES. — IMP. MILITAIRE CHARLES-LAVAUZELLE ET C^{ie}.

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 3.500.000 FRANCS

PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6^e) — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

PENSIONS D'INVALIDITÉ

Recueil des documents intéressant la législation des pensions
(Loi du 31 mars 1919):

I^{re} PARTIE: Du 28 janvier 1919 au 8 mars 1920. Vol. in-8° de 534 p... 7 50

II^e PARTIE: Du 10 mars 1920 au 15 janvier 1921. Vol. in-8° de 922 p.... 10 »

Ces recueils sont complètement à jour et contiennent toutes les circulaires qui ont paru sur les pensions des anciens militaires titulaires d'une pension d'invalidité, des veuves, des orphelins et des ascendants.

MINISTÈRE DES PENSIONS. — **Instruction du 30 mai 1920** pour l'application de la loi du 31 mars 1919 sur les *Pensions militaires pour infirmités* (I^{re} partie). In-8° de 96 pages..... 2 »

MINISTÈRE DES PENSIONS. — **Instruction du 30 juin 1920** pour l'application de la loi du 31 mars 1919 sur les *Pensions militaires pour infirmités* (II^e partie). In-8° de 20 pages..... 1 »

Instruction du 1^{er} décembre 1920 pour l'application de la loi du 24 juin 1919 sur les **Réparations à accorder aux Victimes civiles de la guerre** et du décret du 20 août 1920 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi. Volume in-8° de 116 pages..... 2 50

C'est la codification de toutes les mesures prises pour assurer aux victimes civiles les réparations auxquelles elles ont droit : pensions, soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques, appareillages et rééducation professionnelle.

Tableau synoptique résumé des divers barèmes à appliquer aux infirmes et malades de la guerre 1914-1919 (Instruction n° 831 Ci/7 du 10 juillet 1919 et additif à cette instruction). Volume in-8° de 144 pages 3 75

Le *Tableau synoptique* est un document officiel et essentiel : il remplace tous les autres barèmes. Echelle de gravité de 1887, ainsi que les barèmes de 1915 et de 1919. Il contient l'additif relatif aux tuberculeux (décret du 17 octobre 1919 et l'Instruction du 21 octobre 1919).

Vol. 66². **Gratifications de réforme** (Mis à jour au 26 septembre 1921.)
42 pages 2 »

Commissions de réforme. — Congés de réforme n° 4. — Contrôles des gratifiés. — Conversion des gratifications. — Cumul. — Décès. — Demandes de fonds. — Mémoire de propositions. — Paiement. — Perte d'un titre. — Résidence à l'étranger. — Réversibilité. — Suppression pour longue absence. — Suspension de paiement. — Tarifs des gratifications renouvelables et permanentes. — Visites bisannuelles.

Contrôleur général de l'armée CRÉTIN, ancien directeur du Contentieux, de la Justice militaire, des pensions au ministère de la guerre, ancien conseiller d'Etat. — **La loi du 31 mars 1919 sur les Pensions pour blessures ou maladies contractées au service.** Etude comparée de l'ancienne et de la nouvelle législation. Volume in-8° de 178 pages (3^e édition) 5 25

Cette nouvelle édition, revue, complétée et mise à jour, des *Pensions pour blessures ou maladies contractées au service*, aura certainement le même succès que la première qui fait autorité dans tous les milieux militaires ou civils où se traitent les questions relatives à la loi du 31 mars 1919. C'est une belle étude de contentieux.

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 3.500.000 FRANCS

PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6^e) — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

Capitaine E. FAURY. — **Guide pratique à l'usage des victimes de la guerre.** Militaires, veuves, orphelins, ascendants. Edition revue et mise à jour au 1^{er} juillet 1920. Volume in-8° 6 »
Cette nouvelle édition du *Guide pratique* contient les dispositions les plus importantes concernant les victimes militaires ou civiles de la guerre.

Pierre LARDY. — **Pension d'invalidité du taux de soldat** allouée aux militaires de carrière en activité de service, en non-activité, en congé sans solde, en retraite, en réforme, en réserve spéciale. Broch. in-8° de 48 p. . 2 50
La loi du 30 avril 1920 a prévu le cumul d'une solde d'activité avec une pension d'invalidité du taux de soldat. L'étude que nous venons de faire paraître permet aux ayants droit de prendre, en toute connaissance de cause, une décision si importante pour eux et leur famille.

Capitaine C. FLUTET. — **Soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques gratuits** assurés par l'Etat à tous les militaires et marins réformés par suite de blessure ou de maladie contractée ou aggravée en service (décret du 26 septembre 1919). Volume in-18 de 64 pages..... 1 50
Cet ouvrage est un *Guide pratique* parfait à l'usage des militaires et marins réformés, des médecins et pharmaciens civils, des municipalités, des sociétés de secours mutuels, des sociétés des ouvriers mineurs et des syndicats professionnels.

PENSIONS D'ANCIENNETÉ

Commandant C.-A.-H. VINCENT. — **Guide pratique sur les pensions d'ancienneté et pensions proportionnelles** à l'usage des militaires de carrière (officiers et troupe) et de leurs veuves et orphelins. Volume in-8° de 74 pages..... 3 »
Ouvrage répondant complètement au but poursuivi qui est de permettre à chacun d'avoir un aperçu complet, sûr et documenté, tout en étant clair et précis, de la question si complexe, en l'état actuel de la législation, des pensions d'ancienneté et proportionnelles.

Pierre LARDY, officier d'administ. de 1^{re} classe de l'intendance. — **Pensions, majorations de pensions et complément de pensions** dus aux fonctionnaires civils, aux militaires de carrière, à leurs veuves ou orphelins. (En application des lois récentes et notamment : des 14 mars 1915, 19 mars 1919, 25 mars 1920, 16 avril 1920 et 30 avril 1920.) Volume in-8° de 80 pages.. 2 50
La renommée de ce volume n'est plus à faire, il n'est pas un pensionné qui ne le connaisse et qui n'ait eu à s'en servir. Toutes les situations y sont prévues et le calcul de toutes les pensions, majorations, compléments est facilité par des exemples judicieusement choisis.

Pensions proportionnelles et d'ancienneté des Chefs de brigade, Gendarmes et Gardes, d'après les nouvelles lois. (Mis à jour au 1^{er} novembre 1920.) — Volume in-18 de 32 pages..... 2 »
Ce livre est appelé à rendre de grands services non seulement aux militaires de la gendarmerie, mais aussi à tous ceux qui ont l'intention d'en faire partie. Il est, en outre, d'une compréhension extrêmement facile; il comprend de nombreux tableaux qui permettent le calcul rapide d'une pension d'un militaire de l'arme.

Carte d'identité pour le paiement des retraites.

| | | |
|---|----------|------|
| Prix de la carte d'identité | l'une. | » 40 |
| Par 10 exemplaires, le prix est réduit à..... | — | » 25 |
| Par 50 — — — — — | — | » 15 |
| Par 100 — — — — — | — | » 10 |
| Prix du carnet d'enregistrement. Feuille de tête..... | le cent. | 20 » |
| — — — — — Intercalaire..... | — | 20 » |